



Assemblée générale

Soixante-septième session

41^e séance plénière

Mardi 27 novembre 2012, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić (Serbie)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Point 38 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/67/354)

Projet de résolution (A/67/L.16)

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/67/L.16.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour mon pays de présenter cette année le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/67/L.16).

Il y a eu cette année en Afghanistan plusieurs événements marquants qui ont redéfini et renforcé le partenariat à long terme établi entre l'Afghanistan et ses partenaires régionaux et internationaux. Dans ce contexte, le projet de résolution indique encore une fois que l'Afghanistan, son gouvernement et son peuple continueront de bénéficier d'une aide. Nous sommes heureux de constater que ce message est renforcé par le nombre exceptionnellement élevé de délégations qui se sont portées coauteurs du projet de résolution. L'Allemagne, en sa qualité de facilitateur, souhaite saisir la présente occasion pour mettre brièvement en exergue quatre messages clés qui, dans ce projet de résolution, sont le reflet de cette évolution.

Premièrement, le projet de résolution porte sur la transition dans le domaine de la sécurité. Nous notons avec satisfaction que cette transition continue d'avancer. La mise en œuvre des trois premières phases de la transition se poursuit. Conscients des nombreux défis inhérents à ce processus, nous attendons avec impatience son achèvement dans le reste du pays. L'étape importante de la mi-2013, date à laquelle les Afghans vivront dans des zones où les forces nationales de sécurité afghanes assumeront la responsabilité de la sécurité, est particulièrement encourageante à cet égard.

Le projet de résolution porte principalement sur l'amélioration des capacités opérationnelles des forces nationales de sécurité afghanes. Dans cette optique, à la Conférence de Bonn, la communauté internationale s'est engagée à appuyer le Gouvernement afghan pendant toute la durée de la transition et au-delà. Une priorité croissante consiste à former, équiper et conseiller les forces nationales de sécurité afghanes au fur et à mesure qu'elles assumeront la responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays. C'est là que réside justement notre priorité, car l'objectif est que la période de transition s'achève à la fin de 2014 et que les institutions afghanes soient autonomisées conformément au Processus de Kaboul.

Le Sommet de l'OTAN, qui s'est tenu à Chicago plus tôt cette année, a réaffirmé que la priorité était de continuer à développer les forces nationales de sécurité afghanes afin qu'elles puissent assurer la sécurité de tous les Afghans. Les alliés de l'OTAN et les pays partenaires

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



de la Force internationale d'assistance à la sécurité se sont engagés à mettre en place une mission chargée de former, de conseiller et d'aider les forces nationales de sécurité afghanes. Ils ont également réaffirmé leur volonté d'assurer la viabilité financière à long terme de ces forces, l'objectif étant que le Gouvernement afghan assume une part croissante de la responsabilité financière.

La stabilité des conditions de sécurité garanties par les forces nationales de sécurité afghanes est essentielle au développement continu de l'Afghanistan. Dans ce contexte, les accords de partenariats stratégiques à long terme conclus entre le Gouvernement afghan et ses partenaires favoriseront l'instauration d'un climat propice à l'établissement d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables en Afghanistan et dans la région.

Deuxièmement, le projet de résolution a traité à l'engagement à long terme de la communauté internationale pendant toute la durée de la décennie de la transition déclarée par le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux à la Conférence de Bonn. Au cours de la dernière décennie, l'Afghanistan a réalisé des progrès notables dans de nombreux domaines de la gouvernance et du développement, notamment la santé, l'éducation et les infrastructures.

Mais il reste des défis à surmonter dans de nombreux domaines. L'Afghanistan et la communauté internationale ont donc renouvelé et renforcé leur partenariat à long terme à la Conférence de Tokyo en juillet. Faisant fond sur un cadre unique en son genre de responsabilité mutuelle, la communauté internationale s'est généreusement engagée à verser 16 milliards de dollars jusqu'à la fin de 2015 pour appuyer la stabilisation politique et économique du pays. De plus, la communauté internationale maintiendra jusqu'à la fin de 2017 le même niveau d'appui – ou presque – que celui qu'elle a fourni pendant cette dernière décennie.

En échange, le Gouvernement afghan s'est engagé à atteindre ses objectifs de développement et de gouvernance en organisant notamment des élections transparentes, crédibles et ouvertes à tous, en encourageant le respect de l'état de droit et en protégeant et en promouvant les droits de l'homme, conformément aux stipulations du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. L'appropriation afghane est encore une fois la base de la décennie de la transition, comme le reflètent clairement les principes relatifs à l'efficacité de l'aide figurant dans le Cadre de responsabilité. Aujourd'hui,

l'Assemblée générale enverra de nouveau ce message de solidarité à nos partenaires afghans.

Troisièmement, le projet de résolution porte sur la coopération régionale. Sous la direction compétente de l'Afghanistan et avec l'appui énergique des partenaires régionaux et internationaux, le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan n'a cessé d'avancer depuis la Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » qui s'est tenue à Kaboul en juin. Six mesures de confiance permettront de favoriser la coopération régionale pour le renforcement de la stabilité politique, sécuritaire et économique dans l'ensemble de la région.

Le Processus d'Istanbul vise à donner une plus grande cohérence à nombre d'initiatives régionales de grande valeur. De plus, le Processus reflète l'interdépendance qui existe entre de nombreux problèmes en Afghanistan. Dans ce cadre, la lutte contre le terrorisme et contre la production et le trafic de stupéfiants s'accompagne de mesures de confiance dans les domaines de l'éducation, des infrastructures et du développement économique dont l'objectif est de réduire la pauvreté et de créer d'autres sources de revenu pour la population afghane.

Quatrièmement, le projet de résolution porte sur l'appui au processus de paix et de réconciliation. La nomination de Salahuddin Rabbani au poste de Président du Haut Conseil de la paix a revitalisé le processus de paix et de réconciliation après l'assassinat monstrueux de son père et prédécesseur à ce poste.

Pour que ce processus dirigé et contrôlé par les Afghans donne des résultats durables, il faut qu'il soit ouvert à tous et respecte la Constitution afghane et ses dispositions relatives aux droits fondamentaux, en particulier les droits des femmes, ainsi que les principes énoncés tout récemment dans les conclusions de la Conférence de Bonn. Dans ce contexte, le projet de résolution se félicite des efforts déployés par le Gouvernement afghan pour faire avancer le processus et réaffirme l'appui continu de la communauté internationale à cet égard. L'année dernière, en mettant en place le Comité créé par la résolution 1988 (2011), le Conseil de sécurité établissait un cadre institutionnel propre à promouvoir le processus de paix et de réconciliation. Les premiers résultats sont encourageants.

Pour terminer, je tiens à remercier toutes les délégations de toutes les régions du monde qui ont pris une part active aux consultations tenues cette année

sur le projet de résolution. Leurs efforts inlassables et leur sens des responsabilités sont la base sur laquelle repose le message énergique qui figure dans le projet de résolution. Nous sommes donc heureux de proposer que l'Assemblée générale adopte encore une fois par consensus le projet de résolution sur la situation en Afghanistan.

Je tiens à exprimer ma gratitude à mon collègue l'Ambassadeur Zahir Tanin, ainsi qu'au Conseiller Yousof Ghafoorzai et leurs collègues pour leur coopération, leur confiance et leur amitié.

En outre, l'Allemagne voudrait remercier très sincèrement les bureaux des Nations Unies en Afghanistan et à New York pour leur excellent travail en faveur de l'avenir de l'Afghanistan. Le rôle de l'ONU et de sa Mission d'assistance en Afghanistan demeurera essentiel dans tous les domaines clefs que je viens d'évoquer.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui afin de débattre de la situation en Afghanistan. Aujourd'hui, nous allons adopter un projet de résolution (A/67/L.16) qui réaffirme l'engagement de l'Assemblée en faveur de la paix, de la stabilité et de la prospérité de l'Afghanistan.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous les représentants qui ont contribué au projet de résolution, en particulier la délégation allemande, dirigée par S. E. l'Ambassadeur Peter Wittig, pour son dévouement et son leadership tout au long de ce processus. Nous voudrions remercier tout particulièrement Daniel Schemske pour son rôle dans la conduite des négociations.

En 2001, après le renversement du régime des Taliban, l'Afghanistan était un État en déroute avec une économie en ruine, des infrastructures détruites et une société épuisée par des années de conflit. À vrai dire, aucun aspect de la vie dans notre pays n'avait été épargné par la guerre. Depuis lors, l'Afghanistan a parcouru un long chemin, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Notre marche vers une paix et un développement durables n'a pas été sans difficultés. À l'avenir, l'appui de la communauté internationale sera important et un facteur clef de la réussite des efforts du Gouvernement afghan.

L'Afghanistan est sur le point de clore un chapitre, avec la fin du cadre actuel de l'action militaire internationale. Tous les efforts se concentrent désormais sur le transfert aux Afghans de toutes les

responsabilités en matière de sécurité, de gouvernance et de développement.

La transition en Afghanistan n'a pas commencé dans le vide. Il nous a fallu 11 ans pour en arriver là. La communauté internationale est intervenue il y a une décennie pour éliminer la menace posée par Al-Qaida et ses alliés terroristes régionaux pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Après de longues années de conflit et de guerre, une large coalition internationale a été constituée, et s'est engagée à accompagner l'Afghanistan sur la voie de la paix et de la stabilité.

Cependant, il ne s'agissait pas uniquement d'une action à caractère militaire. La priorité pour les Afghans était de reconstruire un État qui fonctionne efficacement. L'Afghanistan s'est engagé sur cette voie il y a 10 ans, afin de reprendre la place qui lui revient qu'État légitime et pacifique. Depuis 2001, des progrès notables ont été accomplis, de la construction d'écoles et de routes à la promotion de la femme en passant par une croissance économique continue et le renforcement de nos forces de sécurité. Aujourd'hui, les femmes jouent un rôle essentiel dans tous les secteurs de la société afghane et ont accès à plus de débouchés économiques. Des millions de garçons et de filles afghans sont scolarisés, et de plus en plus d'Afghans ont désormais accès aux services de santé de base.

L'Afghanistan d'aujourd'hui est fondamentalement différent de l'Afghanistan de 2001, une époque où le contrôle des provinces passait du jour au lendemain aux mains de nouveaux acteurs, où les droits de l'homme étaient régulièrement bafoués, où la violence faisait rage et où le pouvoir central avait perdu toute sa pertinence et son autorité suite aux affrontements internes. Onze ans plus tard, l'Afghanistan se tourne vers l'avenir avec espoir et souhaite retrouver son autonomie et avancer sur la voie de la normalisation.

En avril 2014, l'Afghanistan organisera sa troisième élection présidentielle afin d'élire son nouveau dirigeant, et d'ici la fin de 2014, les dernières forces de combat étrangères auront quitté le pays. Avec cette élection et la fin de cette phase militaire de l'appui international, un nouveau chapitre va s'ouvrir en Afghanistan, marqué par une souveraineté renforcée, l'autosuffisance nationale et la stabilité. Ces changements simultanés marqueront le début d'une décennie de viabilité où interviendront un certain nombre d'éléments essentiels et interdépendants à court terme et à long terme. Il s'agit notamment du retrait de dizaines

de milliers de soldats faisant partie des forces de combat, du transfert de toutes les responsabilités en matière de sécurité à l'Armée et à la Police nationales afghanes, de l'adoption de nouveaux arrangements pour l'action militaire internationale après 2014, de l'organisation d'élections libres et équitables, d'un processus de réconciliation visant à mettre fin à la violence et à amener l'opposition armée à se joindre au processus de paix, et du renforcement des capacités pour un État viable et fonctionnel à même de maintenir la paix, la stabilité et la démocratie dans le pays au cours des années à venir.

Le cadre de transition est donc le seul moyen d'assurer la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Ce cadre met le peuple afghan au centre de la gestion de la sécurité, de la gouvernance et du développement du pays. Pour que cette transition soit menée à bien, nous avons besoin d'un appui ferme à long terme de la communauté internationale.

Au cours des deux dernières années, le processus de transition a été renforcé par l'établissement de nouveaux partenariats avec la communauté internationale et par des efforts visant à transformer les facteurs négatifs en facteurs positifs en recherchant de nouvelles formes de coopération avec les pays voisins et les pays de la région dans son ensemble. Au cours de cette période, l'Afghanistan et ses partenaires internationaux se sont employés à conclure des accords sur des stratégies adaptées à l'évolution de la situation dans le pays et à créer les conditions d'une transition réussie. De Lisbonne à Chicago, nous nous sommes employés à définir un cadre pour la transition en matière de sécurité. Il s'agit de doter les forces afghanes des moyens nécessaires jusqu'en 2014 et après cette date, de continuer à apporter un appui logistique et financier soutenu, et de fournir à l'Afghanistan l'aide nécessaire pour que les forces de sécurité puissent s'acquitter de leur mission en s'adaptant aux circonstances. Ces plans ont commencé à être mis en œuvre. La transition en matière de sécurité est sur la bonne voie et est entrée dans sa troisième phase, au cours de laquelle 75 % du territoire national sera contrôlé par les forces de sécurité afghanes. Les forces afghanes sont prêtes à assumer le contrôle de tout le territoire, comme prévu, avant le retrait des forces internationales en 2014.

Pour nous, la décision prise au sommet de l'OTAN à Chicago – concernant le nouveau rôle de formation, de conseil et d'assistance de la force militaire internationale – est une preuve de l'appui dont continuera de bénéficier le peuple afghan. Bien que

tous les détails n'aient pas encore été mis au point, pour l'Afghanistan, il est important d'avoir la garantie que l'appui militaire sera maintenu quand il assumera toutes les responsabilités en matière de sécurité dans le pays.

L'action militaire internationale en Afghanistan après 2014 fait partie des éléments figurant dans l'accord de sécurité que nous avons commencé à négocier récemment avec les États-Unis dans le cadre de notre partenariat stratégique. Pour nos intérêts nationaux, nous aimerions que ces négociations aboutissent à un accord permettant de garantir la paix et la stabilité à long terme dans notre pays. L'importance de la souveraineté nationale reste au cœur de la vision afghane pour toute négociation sur une coopération future entre l'Afghanistan et ses partenaires internationaux.

Une transition réussie dépend également d'élections réussies. Le Gouvernement afghan s'est engagé à organiser des élections justes, libres et démocratiques qui peuvent imprimer un nouvel élan à la consolidation de la paix et de la stabilité. Nous souhaiterions que la communauté internationale appuie le prochain processus électoral. Nous sommes convaincus que le processus électoral contribuera à donner à la population afghane davantage de certitude concernant la transition politique. En outre, une plus large participation des Afghans – femmes et hommes issus de tous les secteurs de la société – et l'implication de la société civile permettront de faire des prochaines élections une nouvelle occasion de parvenir au consensus et à l'unité au plan national, traduisant ainsi notre vision commune pour bâtir un avenir meilleur.

Les élections doivent s'inscrire dans le cadre des efforts constants visant à apporter la stabilité et à mettre fin à la violence – la quête d'une solution politique. Nous avons assisté à des progrès tangibles dans le processus de paix avec les Taliban et d'autres groupes armés d'opposition. Des mesures sérieuses sont prises pour préparer le terrain de façon responsable à des pourparlers de paix et à une percée possible dans le processus de réconciliation. Que les choses soient claires : notre processus de paix ne se fera pas au détriment des progrès durement acquis au cours de la dernière décennie, notamment sur la question des droits de l'homme et, en particulier, des droits des femmes.

Il importe de noter qu'il existe désormais un consensus sur la nécessité d'une solution pacifique prise en main et dirigée par les Afghans et sur le fait que le processus de paix est de plus en plus considéré comme une question transversale nécessaire à la réussite de la

transition. Nous sommes rassurés par l'attitude mentale de plus en plus positive d'un nombre croissant d'acteurs de l'opposition armée et par le soutien qu'apportent d'autres acteurs importants du processus de paix. La récente visite de la délégation du Haut Conseil pour la paix à Islamabad et la libération d'un certain nombre de prisonniers Taliban par le Gouvernement pakistanais représentent des avancées notables permettant de créer un climat propice à une solution politique.

M. Beck (Palaos), Vice-Président, assume la présidence.

Les efforts déployés ici, à l'Organisation des Nations Unies, ont également été des étapes essentielles vers l'instauration de la confiance nécessaire dans le processus de paix et de réconciliation. Nous nous félicitons de l'attention constante du Conseil de sécurité et du rôle accru que joue désormais le Gouvernement afghan dans l'inscription et la radiation de noms sur les listes du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Le Conseil de sécurité a clairement affiché son engagement cette semaine lorsque le Président du Haut Conseil pour la paix, M. Salahuddin Rabbani, a été invité à faire au Comité et aux membres du Conseil de sécurité le point des progrès accomplis dans le processus de réconciliation. Ce fut l'occasion de montrer l'intention de l'Afghanistan d'assumer un rôle accru concernant les travaux du Comité.

Une transition réussie dissipera les inquiétudes au sujet du vide qui pourrait résulter de l'achèvement de la phase militaire. À cet égard, ce qui est essentiel à long terme est la viabilité économique de l'État afghan. Aidé par ses partenaires internationaux, l'Afghanistan travaille à faire en sorte que l'État puisse fonctionner efficacement et qu'il passe d'une économie essentiellement fondée sur l'aide à une économie autosuffisante au cours de la période de transition et de transformation.

À la Conférence de Tokyo en juillet, des mesures importantes ont été prises pour traiter cette question, et notamment l'annonce précise d'un engagement financier à long terme et la présentation d'une vision commune sous la forme de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qui répond à la nécessité pour notre gouvernement de disposer d'un financement de base ainsi qu'à la nécessité pour nos partenaires de développement de savoir que l'argent sera bien dépensé. À Tokyo, la communauté internationale s'est engagée à poursuivre son engagement en Afghanistan, tandis que le Gouvernement afghan s'est engagé à devenir

financièrement responsable et à s'attacher à promouvoir la bonne gouvernance.

Mettre fin à la corruption et garantir une gestion transparente et efficace bénéficiant de la pleine confiance de la population afghane demeure une grande priorité. À cet égard, le Gouvernement afghan a renouvelé son attachement à la primauté du droit et à la bonne gouvernance. Le décret signé par le Président Karzai le 21 juillet constitue une approche globale et charge tous les ministères, organismes et départements indépendants de mettre en œuvre des mesures et des réformes permettant d'éliminer la corruption et d'améliorer la transparence.

L'implication de la communauté internationale au cours de la dernière décennie a permis d'atteindre un niveau sans précédent d'interaction régionale et internationale en Afghanistan. L'Afghanistan est devenu un lieu de rencontre pour des dizaines de puissances et d'organisations mondiales et régionales. La communauté internationale prend part aux activités de stabilisation et de reconstruction dans le pays – un état de fait qui se reflète dans le niveau des contributions en contingents, dans l'appui financier et dans le renforcement des institutions. Lorsque nous aurons achevé la transition, cette forme actuelle de participation sera remplacée par une multitude d'accords de coopération bilatérale et multilatérale entre l'État afghan et ses partenaires internationaux et régionaux. C'est en y pensant que nous avons commencé à élaborer divers mécanismes pour amener l'ensemble de la région à coopérer sur les plans politique, économique et de la sécurité.

Au cœur de cet effort se situe le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Au cours de l'année, nous avons vu le Processus d'Istanbul progresser de façon remarquable grâce aux efforts visant à unir les pays du cœur de l'Asie autour de l'objectif commun de paix et de prospérité en Afghanistan, dans la région et au-delà. Le Processus d'Istanbul devient une plateforme centrale de coopération régionale qui permettra d'améliorer et d'harmoniser les initiatives régionales grâce à des mesures de confiance et à divers mécanismes de coopération que nous nous sommes engagés à utiliser. Avec une coopération régionale efficace, l'Afghanistan retrouve son rôle historique au sein de la région, avec la possibilité de devenir une plaque tournante du commerce et des transports et un catalyseur en vue d'une collaboration plus vaste.

L'avenir de l'Afghanistan dépend de sa viabilité. Il faut pour cela consolider nos réussites et ne pas perdre ce que nous nous sommes employés à obtenir au cours des 10 années écoulées. Pour ce qui reste de la transition, il ne faut pas prendre de retard dans nos efforts, ne serait-ce qu'un instant. Les deux prochaines années sont vitales pour le pays. Le Gouvernement afghan s'engage à œuvrer chaque jour afin d'aider le peuple afghan en développant des infrastructures, en protégeant les droits de l'homme, en renforçant la bonne gouvernance et en améliorant la prestation des services, comme le souligne le projet de résolution que nous examinons ici aujourd'hui (A/67/L.16).

Toutefois, la poursuite de la violente campagne menée par les ennemis de la paix, de la stabilité et de la prospérité demeure le plus grand obstacle aux progrès de l'Afghanistan. Les attaques irresponsables et brutales perpétrées contre des Afghans innocents – hommes et femmes – par les Talibans et d'autres groupes extrémistes armés visent à saper nos progrès durement obtenus. Mais le peuple afghan ne sera pas détourné de sa lutte pour apporter la paix et la sécurité dans le pays et éliminer les sources de déstabilisation. Il est important que cette lutte soit appuyée par tous ceux qui souhaitent mettre fin au terrorisme et à l'extrémisme. C'est pourquoi la mise en place d'une coopération étroite dans la région, notamment avec le Pakistan, est essentielle. Comme l'a souligné le Président Karzai dans sa lettre aux dirigeants pakistanaï, le 13 octobre, il est nécessaire pour les deux pays d'agir de manière coordonnée, concertée, sérieuse, avec une ferme détermination, contre le terrorisme et l'extrémisme.

Au cours des 10 dernières années, l'Afghanistan a enregistré des progrès décisifs et historiques. Il y a ceux qui voient d'un œil catastrophé le départ des forces internationales. Nous ne partageons nullement ces interprétations négatives, mais bien sûr l'avenir de l'Afghanistan comporte évidemment beaucoup d'incertitudes. Nous sommes réalistes pour ce qui est de tenir compte des variables au cours des prochaines années, mais il est de notre responsabilité, de concert avec la communauté internationale, de réduire ces incertitudes. Nous ne voyons pas la transition comme une falaise dont on pourrait tomber à la suite d'un seul faux pas. La transition est plus qu'une idée. C'est un concept concret avec des ressources réelles et des plans réfléchis – des plans qui peuvent façonner la réalité. L'Afghanistan a hâte de travailler avec la communauté internationale dans les années à venir en vue d'atteindre

le noble objectif d'instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables dans le pays.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Vrailas (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE). La Croatie, pays adhérent; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays membre de l'Association européenne de libre-échange et de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Comme d'autres orateurs l'ont fait auparavant, je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport (A/67/354) et le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration. Je remercie également toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution (A/67/L.16), présenté aujourd'hui par le représentant de l'Allemagne. Nous espérons qu'il sera adopté de nouveau par consensus.

Les conférences internationales qui se sont tenues à Bonn l'année dernière, et à Kaboul et à Tokyo cette année, ainsi que le sommet de Chicago, ont réaffirmé le partenariat entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale en faveur de la sécurité, de la croissance économique et du développement à long terme de l'Afghanistan. Ces conférences ont défini la voie à suivre pour que l'Afghanistan assume progressivement la responsabilité de tous les aspects de ses politiques et réalise ses objectifs en matière de développement et de gouvernance.

Dans la déclaration de l'Union européenne lors du débat que le Conseil de sécurité a consacré à l'Afghanistan en septembre (voir S/PV.6840), nous avons évoqué brièvement les importants résultats de la Conférence de Tokyo, en particulier le principe de la responsabilité mutuelle énoncé dans l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, et nous avons abordé la question stratégique de la coopération régionale. La mise en œuvre de l'Accord-cadre de Tokyo reste essentielle pour parvenir à une transition réussie en Afghanistan.

Nous voulons articuler cette déclaration autour de deux sujets, à savoir les progrès accomplis en matière de

réconciliation nationale et les préparatifs des prochaines élections.

Nous nous félicitons de ce que le Haut Conseil pour la paix se soit rendu récemment au Pakistan, et nous demandons à tous les gouvernements régionaux d'user de leur influence pour encourager tous les groupes à appuyer un processus de réconciliation et de paix dirigé par les Afghans. Les progrès ne seront durables que si le processus est véritablement ouvert, non seulement engageant les groupes armés, mais aussi impliquant complètement la société civile, notamment par une représentation par région et par sexe équilibrée de tous les segments de la société afghane. Les deux processus et leur issue doivent respecter la Constitution afghane, notamment ses dispositions relatives aux droits de l'homme, en particulier celles portant sur les droits des femmes et des jeunes filles.

Nous encourageons aussi à porter une attention particulière à l'application progressive de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Dans le même esprit, nous souhaitons réaffirmer notre attachement résolu à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et à toutes les résolutions ultérieures sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous nous félicitons de ce que le Gouvernement afghan se soit résolu à l'appliquer pleinement en créant le comité directeur interministériel sur la résolution 1325 (2000).

Nous nous réjouissons qu'une date ait été annoncée pour l'élection présidentielle. Il sera essentiel pour l'avenir de l'Afghanistan que les élections soient aussi ouvertes et transparentes que possibles et qu'elles aboutissent à un résultat qui soit largement accepté et légitime.

Nous demandons aux autorités afghanes de faire participer tous les partis politiques et la société civile à un accord sur un processus de réforme électorale mettant en place un cadre légal des élections qui soit compatible avec la Constitution, prévoient des mesures crédibles pour empêcher toute fraude et soit contrôlé par des organes indépendants. Il serait opportun que les autorités afghanes compétentes prennent des décisions rapidement concernant le processus d'inscription sur les listes électorales, à la fois pour rendre possible l'appui international et pour permettre une communication claire et l'éducation des électeurs.

Je tiens à réaffirmer notre appui sans réserve au rôle fondamental de l'ONU alors que nous abordons l'après-transition. Son action sera d'une importance

capitale pour appuyer les préparatifs des prochaines élections, assurer le suivi de la situation humanitaire et des droits de l'homme et veiller à ce que les organes de coordination, tels que le Conseil commun de coordination et de suivi, travaillent plus efficacement.

Il est important que la communauté internationale demeure fermement décidée à appuyer les progrès en Afghanistan. Cela exigera un appui soutenu allant au-delà de 2014.

L'engagement de l'Union européenne en Afghanistan s'inscrit dans une perspective à long terme. L'Union européenne verse actuellement à l'Afghanistan plus d'un milliard d'euros par an au titre de l'aide au développement. L'Union européenne continuera d'avoir l'Afghanistan pour priorité et d'accroître son appui pendant la décennie de la transformation convenue à Bonn.

Le but de notre stratégie d'ensemble en Afghanistan reste clair : appuyer un processus de transition réussi en Afghanistan, être les partenaires de l'Afghanistan au-delà de la transition dans son itinéraire vers une totale autosuffisance et l'édification d'une société plus pacifique, démocratique et prospère pour le bien de tous les Afghans.

M. Kydyrov (Kirghizistan) (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que j'interviens aujourd'hui en tant que Président de l'Organisation de Shanghai pour la coopération au nom de la République populaire de Chine, de la République du Kazakhstan, de la Fédération de Russie, de la République du Tadjikistan, et de mon propre pays, la République kirghize.

La situation en Afghanistan a des incidences sur la paix et la stabilité régionales et mondiales, puisque la question de la lutte contre le terrorisme est l'une des questions importantes sur lesquelles la communauté internationale et les pays de la région concentrent leur attention. Grâce à l'appui solide de la communauté internationale, la situation concernant la réconciliation politique et la reconstruction économique en Afghanistan est en train de changer. L'économie du pays a enregistré des progrès. Le développement des infrastructures, dont la construction de routes, de ponts et d'un réseau électrique, a progressé, et la santé et l'éducation se sont améliorées.

Pourtant, nous ne devons pas ignorer les difficultés et les défis auxquels l'Afghanistan est toujours confronté dans sa phase de reconstruction. Il n'y a pas de nette amélioration de la situation sécuritaire.

Les activités terroristes continuent sans relâche, comme le démontrent l'action des Taliban, des forces d'Al-Qaida et d'autres extrémistes. La production et le trafic illicites de drogues sont toujours très répandus. Les conflits internes et les tensions demeurent des sources primaires de menaces à la stabilité et à la sécurité régionales. Nous exhortons le Gouvernement afghan et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à lutter plus énergiquement contre la menace posée par les drogues, particulièrement parce qu'il est indéniable que le trafic de drogues est devenu une source principale de financement des activités terroristes en Afghanistan.

Puisque les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération sont tous des pays voisins de l'Afghanistan, nous suivons de près l'évolution de ce pays et appuyons l'établissement d'une coopération bilatérale entre l'Afghanistan et les pays de la région. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération appuient les efforts déployés pour faire de l'Afghanistan un pays indépendant, neutre, pacifique, prospère, à l'abri du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue. Nos pays sont d'avis que le processus de réconciliation nationale en Afghanistan doit être dirigé et pris en main par les Afghans eux-mêmes. Ce processus est un élément important de tout règlement du conflit afghan.

Nous appuyons également un processus de paix dirigé par les Afghans, qui vise à encourager le dialogue avec les éléments d'opposition au Gouvernement, qui ont renoncé à la violence, brisé tout lien avec Al-Qaida et d'autres organisations terroristes, dénoncé le terrorisme et accepté la Constitution afghane, dans le strict respect de la mise en œuvre de mesures et des procédures introduites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1267 (1999), 1988 (2011) et 1889 (2011) et dans d'autres résolutions pertinentes.

Nous avons constamment appuyé la reconstruction pacifique du pays et nous avons, au fil des ans, apporté tout l'appui et l'assistance possibles au peuple afghan. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération sont prêts à aider à la reconstruction de l'Afghanistan, notamment par la mise en place d'infrastructures, de projets en matière de transport et d'énergie, afin de promouvoir une croissance économique durable et la création d'emplois en Afghanistan.

J'ai grand plaisir à annoncer à l'Assemblée que les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont décidé d'accorder à l'Afghanistan le statut d'observateur auprès de l'Organisation. Tout en

insistant sur le fait qu'il serait futile de tenter de régler le conflit afghan par des moyens militaires, les États membres de l'Organisation appellent la communauté internationale à continuer d'intensifier son appui et son assistance à l'Afghanistan, dans le cadre des mesures globales, parmi lesquelles le renforcement des capacités, l'amélioration du bien-être de la population et le renforcement des capacités de prise en main et de développement autonome, mises en œuvre pour lutter à la fois contre les symptômes et les causes profondes des problèmes liés à la reconstruction de ce pays.

Sur le plan de la sécurité, la communauté internationale doit continuer de promouvoir des conditions qui permettraient au Gouvernement afghan d'assumer toutes ses responsabilités à cet égard. Dans le domaine économique, la communauté internationale doit honorer sa promesse d'aider l'Afghanistan dans son développement socioéconomique. S'agissant de la gouvernance, la communauté internationale devrait contribuer à améliorer le développement du capital humain, tout en préservant le plein respect du droit du peuple afghan à choisir, en toute indépendance, son modèle politique de gouvernance. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération continueront de renforcer et d'intensifier la coopération régionale dans le cadre de notre organisation et des autres instances régionales pertinentes en place, afin de faire en sorte que la région dont dépend notre organisation connaisse une paix durable, ainsi que l'amitié, la prospérité et l'harmonie.

La situation en Afghanistan a maintenant atteint un stade crucial. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération appuient le rôle charnière que joue l'ONU pour coordonner les efforts internationaux concernant l'Afghanistan, et accompagneront le peuple afghan dans la reconstruction de son pays. L'Organisation de Shanghai pour la coopération apprécie à leur juste valeur les activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour s'acquitter de sa mission en fournissant toute l'assistance supplémentaire nécessaire pour la paix et pour la reconstruction du pays, dans le cadre de son mandat. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération espèrent sincèrement voir émerger rapidement un Afghanistan pacifique, stable, indépendant, souverain et neutre, qui connaisse le développement, le progrès et entretienne des relations amicales avec ses voisins.

M. Rakhmetullin (Kazakhstan) (*parle en russe*) :
J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des

États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), à savoir l'Arménie, le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. Les États membres de l'OTSC suivent avec attention la situation en Afghanistan, pays qui se situe à la limite de la zone de responsabilité de notre organisation. Nous sommes très préoccupés par les tensions de plus en plus graves dans ce pays. Nous appuyons les efforts déployés par l'Afghanistan pour devenir un État pacifique, indépendant et neutre, libéré du terrorisme et des stupéfiants.

Les États membres de l'OTSC aideront à promouvoir le développement durable et sûr de l'Afghanistan, afin de réduire les menaces à la sécurité internationale qui émanent de ce pays, comme le terrorisme, le trafic de stupéfiants et l'extrémisme religieux, entre autres. Nous soulignons les capacités importantes dont dispose l'OTSC pour lutter contre ces menaces en provenance d'Afghanistan.

Les États membres de l'OTSC considèrent que la production, le commerce et le trafic illicites de stupéfiants en provenance d'Afghanistan sont une menace à la paix et la sécurité internationales. Nous sommes déterminés à intensifier nos efforts pour lutter contre la menace des stupéfiants en provenance d'Afghanistan, conformément aux décisions prises à la troisième Conférence ministérielle du Pacte de Paris, qui s'est tenue à Vienne le 16 février, tout en exploitant les capacités du Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale (CARICC) en termes de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, des substances psychotropes et de leurs précurseurs, et en coopérant dans le cadre de l'opération Kanal de lutte contre les stupéfiants, emmenée par l'OTSC. Nous escomptons des efforts similaires de la part du Gouvernement afghan et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) afin de relever les défis liés à la production et au trafic de drogue. Nous sommes prêts à coopérer étroitement avec l'OTAN dans de nombreux domaines, en particulier s'agissant de lutter contre la menace que représentent les drogues.

Les États membres de l'OTSC estiment que la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies, doit jouer un rôle actif et efficace dans le processus de règlement politique et de relèvement en l'Afghanistan, en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan. Nous appuyons les efforts du Gouvernement pour que la société afghane soit plus forte et pour transformer le pays en un État stable et

démocratique. Les États membres sont favorables à une participation active de l'Afghanistan dans les processus d'intégration régionale et dans les efforts pour consolider les échanges commerciaux et la coopération économique et humanitaire. Nous appuyons également la mise en œuvre rapide des projets d'infrastructure destinés à créer des liaisons entre la région et l'Afghanistan, ce qui aidera à rétablir la paix, la stabilité et le développement socioéconomique en Afghanistan.

Les États membres de l'OTSC se félicitent des décisions adoptées aux Conférences de Bonn et d'Istanbul sur l'Afghanistan en 2011; à la cinquième session de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, tenue à Douchanbé; à la Conférence de Kaboul et à la Conférence économique organisée cette année à Tokyo. Nous soulignons le rôle important joué par les États membres de l'OTSC pour acheminer du fret aérien et terrestre en Afghanistan afin de répondre aux besoins de la FIAS sur place.

Nous appuyons le processus de réconciliation nationale dans le pays. Nous estimons toutefois que le dialogue intra-afghan ne pourra avoir un effet positif que si le Gouvernement afghan s'arroge un rôle de premier plan dans ce processus et que les rebelles respectent strictement trois principes fondamentaux, à savoir déposer les armes, reconnaître la Constitution afghane et couper définitivement les ponts avec Al-Qaïda et d'autres organisations extrémistes. Nous estimons que, une fois achevés les efforts de stabilisation en Afghanistan, le retrait de la FIAS devra intervenir en application d'une décision du Conseil de sécurité, sur la base d'un rapport sur la mise en œuvre de son mandat.

Nous prenons acte du rôle joué par d'autres organisations régionales, principalement l'Organisation de Shanghai pour la coopération, pour régler les difficultés s'agissant de la stabilisation militaire et politique et du redressement économique en Afghanistan, ainsi que des efforts déployés par le CARICC pour lutter contre le trafic illicite des stupéfiants issus de la production afghane. Nous nous félicitons que l'Afghanistan ait obtenu le statut d'observateur auprès de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et du CARICC.

M. Aslov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente séance.

Le Tadjikistan s'associe aux déclarations qui viennent d'être faites par les représentants du Kazakhstan et du Kirghizistan au nom de l'Organisation du Traité

de sécurité collective (OTSC) et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, respectivement.

Le Tadjikistan est heureux d'avoir une nouvelle fois rejoint les rangs des coauteurs du projet de résolution A/67/L.16, intitulé « La situation en Afghanistan ». Nous espérons que, comme les années précédentes, le projet de résolution sera adopté par consensus. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier sincèrement la délégation allemande du travail qu'elle a accompli afin de parvenir à un accord sur le texte du projet de résolution.

Aujourd'hui, l'Afghanistan se trouve à une étape critique de son histoire moderne. D'ici à la fin 2014, le processus de transition devrait être achevé. Après le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), les organismes afghans chargés du maintien de l'ordre devront être capables d'assumer l'entière responsabilité de la sécurité dans le pays. Dans le contexte de cette étape importante et complexe, la communauté internationale se doit de fait d'apporter son plein appui à l'Afghanistan.

Le Tadjikistan entretient avec l'Afghanistan des liens historiques et culturels nombreux. À ce titre, mon pays s'efforce de renforcer ses relations de bon voisinage avec l'Afghanistan et d'étendre et d'intensifier notre coopération bilatérale, mutuellement bénéfique. Nous appuyons la stratégie internationale adoptée pour un règlement global et le relèvement d'après conflit en Afghanistan. À cet égard, nous appuyons sans réserve les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour atteindre les objectifs de la réconciliation nationale. Nous saluons les efforts déployés par la communauté internationale, en particulier par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la Force internationale d'assistance à la sécurité, pour instaurer durablement la paix et la stabilité dans ce territoire si longtempé éprouvé.

Un facteur important pour garantir un développement socioéconomique durable en Afghanistan est d'impliquer le pays dans le processus régional d'intégration par le biais de la coopération économique et les échanges commerciaux avec les États voisins. À cet égard, je voudrais noter le rôle du Quatuor de Douchanbé, composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Russie et du Tadjikistan, dans le cadre duquel est menée l'action pour améliorer le commerce régional et la coopération économique et contrer les menaces que font peser le terrorisme, les stupéfiants et la criminalité, ainsi que pour développer les ressources humaines aux fins de répondre aux besoins militaires et civils de

l'Afghanistan. Le Tadjikistan contribue activement au processus d'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan. Étant donnée la nécessité pour l'Afghanistan de développer les ressources humaines nécessaires aux forces de l'ordre et à l'armée et de former des spécialistes, mon pays a facilité la formation d'officiers des douanes et de personnel des forces de l'ordre et des services de sécurité dans divers centres du Tadjikistan, en particulier au collège régional de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Plus de 500 étudiants afghans sont actuellement inscrits dans des instituts de formation supérieure au Tadjikistan. En application d'une décision du Gouvernement tadjik, des bourses seront offertes à environ 1 000 citoyens afghans jusqu'en 2025. Par ailleurs, et sachant l'importance fondamentale de former des spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle pour répondre aux besoins de l'économie en Afghanistan et dans la région, le Tadjikistan a commencé la construction d'un centre de formation multidisciplinaire professionnelle et technique sur son propre territoire.

Grâce à sa situation géographique favorable, l'Afghanistan peut jouer un rôle hautement important dans le lancement de processus d'intégration régionale. Dans le contexte de la mondialisation, l'importance de la situation géographique de l'Afghanistan au carrefour de diverses régions du continent asiatique ne peut que s'accroître. À cet égard, le Tadjikistan appuie pleinement le développement et la mise en œuvre de projets d'infrastructure dans le domaine des communications et des transports, tant en Afghanistan que dans la région en général. Le Tadjikistan et l'Afghanistan sont actuellement reliés par cinq ponts qui passent à travers la rivière Panj, ce qui permet l'acheminement de l'aide humanitaire et d'autres marchandises aux zones isolées de l'Afghanistan. Cela aide aussi à promouvoir les échanges commerciaux entre nos deux pays, ainsi qu'à augmenter les capacités de transit. Un projet de voie ferrée reliant le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Afghanistan, qui viendrait se connecter aussi à une ligne qui existe déjà entre l'Ouzbékistan et l'Afghanistan et à deux futures lignes entre l'Iran et l'Afghanistan et entre le Turkménistan et l'Afghanistan, a déjà fait l'objet d'une évaluation internationale et attend d'être lancé. La ligne est destinée à devenir une voie de transit d'importance régionale, qui promouvra le développement des échanges régionaux et le redressement économique de l'Afghanistan.

À l'heure actuelle, l'énergie revêt une importance capitale dans la reconstruction de l'économie ruinée de l'Afghanistan. Les centrales hydroélectriques qui fonctionnent actuellement au Tadjikistan, ainsi que celles en construction, sont capables non seulement de répondre aux besoins de l'Afghanistan en énergie électrique écologiquement propre et de prix abordable, mais aussi d'amplifier le développement de son agriculture en rénovant et en améliorant ses systèmes d'irrigation. À cet égard, je voudrais relever l'importance toute particulière de lancer des projets de lignes de transport d'énergie dans tout l'Afghanistan. L'année dernière, une ligne de transport d'énergie de 220 kV a commencé à alimenter en électricité la ville afghane de Puli Khumri depuis la centrale hydroélectrique Sangtuda-1, au Tadjikistan. Le projet CASA-1000 d'échange et de transport d'énergie a été lancé pour aider à régler le problème de la pénurie d'énergie en Afghanistan et au Pakistan grâce au potentiel hydroélectrique des pays d'Asie centrale. Nous appuyons le projet de gazoduc qui, partant du Turkménistan, doit traverser l'Afghanistan à destination du Tadjikistan et du Pakistan et qui, outre qu'il répondra aux besoins en gaz naturel des pays de la région, créera aussi une source de revenus fiable pour l'Afghanistan.

La question du relèvement socioéconomique de l'Afghanistan a été examinée de façon approfondie à la cinquième Conférence régionale sur la coopération économique concernant l'Afghanistan, qui s'est tenue à Douchanbé au printemps. La Conférence a recommandé la mise en œuvre d'une vingtaine de projets dans les domaines des transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'investissement, de l'éducation, du renforcement des capacités humaines, du contrôle aux frontières, etc., ce qui pourra contribuer au relèvement de l'Afghanistan et à son développement socioéconomique. Le rétablissement de la paix et de la sécurité en Afghanistan dépendra d'une large et efficace coopération internationale et régionale et des efforts constants et sincères que déploiera la communauté internationale pour atteindre les objectifs et répondre aux aspirations et attentes du peuple afghan. Nous espérons que l'adoption aujourd'hui du projet de résolution par l'Assemblée générale répondra à ce noble objectif.

M. Haniff (Malaisie) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais exprimer les remerciements de ma délégation au Secrétaire général pour son tout dernier rapport sur la situation en Afghanistan, publié sous la cote A/67/354.

L'année 2014 verra deux événements majeurs qui façonneront la prochaine étape de l'avenir de l'Afghanistan. Le premier est le retrait total de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le second c'est l'élection présidentielle. Ils revêtent la même importance et doivent être considérés comme les deux faces d'une même médaille.

D'un côté, la sécurité en Afghanistan est une condition préalable au succès de la reconstruction politique et économique et des processus de transformation en général. À cet égard, la Malaisie juge encourageante la diminution du nombre d'incidents au plan de la sécurité et d'attaques menées par les insurgés, comparativement à 2011. Toutefois, les chiffres ne sont certainement pas encore assez encourageants. Le fait de tuer des civils et de prendre pour cible des personnalités éminentes reste préoccupant. La communauté internationale doit trouver le moyen d'empêcher de telles attaques et, ce faisant, elle doit prendre soin de ne pas donner d'autres raisons à la population de se détourner du processus de transition et de rejoindre les rangs des insurgés. Il faut absolument éviter de tuer des civils du fait des opérations militaires menées par les forces internationales. En fait, les pertes civiles créent un ressentiment et attisent la colère, ce qui rend plus difficile d'instaurer la paix et la sécurité.

L'autre face de la médaille, ce sont des élections régulières qui soient ouvertes à tous et sans ingérence extérieure; elles seront la garantie d'un gouvernement compétent et fort de l'appui de la population, un gouvernement qui pourra alors axer son action sur la mise en place d'une bonne gouvernance, la promotion de la justice, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et la promotion d'un développement socioéconomique équitable dans le pays. Cela sèmera en retour les germes d'une paix et d'une stabilité durables à l'intérieur même de l'Afghanistan.

La Malaisie se réjouit de l'appui continu qu'apporte la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan aux activités du Haut Conseil pour la paix et au Programme afghan pour la paix et la réintégration en Afghanistan. Nous nous félicitons de la nomination de Salahuddin Rabani, qui a insisté sur la nécessité d'ouvrir davantage à tous le Haut Conseil pour la paix. La Malaisie est heureuse de noter que les efforts du Gouvernement afghan pour entamer le dialogue avec les insurgés, en vue de leur réhabilitation et de leur réinsertion dans la société, portent leurs fruits. Nous pensons que la réinsertion des insurgés pourra aider le Gouvernement dans ses efforts visant à rétablir la paix

grâce à leur active participation en tant que dirigeants de communautés locales.

La Malaisie estime que l'ouverture à tous sans exclusive doit également s'étendre aux femmes. En obtenant l'appui des femmes, le Gouvernement marginaliserait de fait davantage ceux qui déstabilisent le pays. Par ailleurs, les femmes peuvent contribuer considérablement aux efforts de développement. Négliger cette large frange de la population signifierait que le capital humain dont le pays pourrait disposer est sous-utilisé. L'Afghanistan ne peut certainement pas se le permettre.

La Malaisie comprend bien qu'il faut tenir compte des sensibilités culturelles et religieuses afghanes qui sont fondées sur des croyances religieuses. Il en est de même en Malaisie. Nous continuons de prendre diverses mesures pour assurer l'égalité entre les sexes et l'évolution de la condition féminine grâce à divers cadres politiques, législations, programmes de renforcement des capacités et de promotion de l'entreprise. La Malaisie tient à souligner l'importance de l'éducation et des soins de santé pour les femmes et le fait qu'il faut changer les stéréotypes généralement acceptés quant aux rôles des hommes et des femmes dans la société, tout en prenant en compte la nécessité de protéger le caractère sacré de l'islam. À cet égard, nous sommes convaincus que la Malaisie a beaucoup à offrir et nous sommes prêts à partager nos données d'expérience.

Il faudra encore surmonter de nombreux obstacles avant 2014. Il est évident que le Gouvernement afghan aura besoin de l'assistance de la communauté internationale dans ses efforts pour forger un avenir meilleur pour son peuple. Nous nous félicitons de la réussite de la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan en juillet dernier au cours de laquelle la communauté internationale s'est engagée à verser 16 milliards de dollars d'aide au développement au cours des quatre prochaines années. Le nombre de hauts représentants présents à la Conférence et les engagements pris envoient un message clair à ceux qui ont l'intention de faire échouer la transition et le processus de transformation, à savoir que la communauté internationale n'abandonnera par l'Afghanistan et continuera de l'appuyer.

Pour sa part, la Malaisie a identifié des domaines spécifiques d'assistance et de coopération dans lesquels elle pourra aider l'Afghanistan et son peuple dans le cadre du Programme d'assistance technique de la Malaisie, en mettant plus particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités et des ressources

humaines. En outre, 40 membres du contingent médical des Forces armées malaisiennes composé de femmes docteurs et d'infirmières ont été déployés au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité en juillet 2010 afin de fournir des services médicaux, des soins dentaires et d'autres soins de santé et de mettre en place des programmes de renforcement des capacités pour la population afghane dans la province de Bamyan. L'équipe a réussi à tenir compte des sensibilités sociales et religieuses locales dans la fourniture des services de santé.

La Malaisie a également apporté son concours à la reconstruction de l'Afghanistan au cours des 10 dernières années grâce à divers programmes bilatéraux de formation technique et de renforcement des capacités dans un grand nombre de domaines. Il nous est agréable d'indiquer que plusieurs fonctionnaires afghans ont bénéficié des nombreux cours techniques que la Malaisie a offerts. En 2011 et en 2012, la Malaisie a fourni près de 14 millions de dollars à l'Afghanistan sous forme d'aide humanitaire et de programmes de renforcement des capacités.

La Malaisie est d'un optimisme prudent quant à la situation en Afghanistan. Nous reconnaissons que les prochaines années seront déterminantes pour l'avenir du pays. Tout en appuyant l'appropriation et la pleine prise en charge par les Afghans du processus, la communauté internationale doit également prendre des mesures pour veiller à ce qu'au moment du retrait de la FIAS, les bases permettant à l'Afghanistan d'aller de l'avant soient en place. La communauté internationale doit également veiller à ce que la passation de pouvoirs au prochain Président se fasse sans heurts.

Des progrès sont réalisés, et nous devons en tirer profit. L'Afghanistan ne peut pas se permettre de retomber dans le désespoir de la guerre. La Malaisie fera tout son possible pour appuyer les processus de réconciliation et de reconstruction de l'Afghanistan. Nous sommes désireux de continuer de jouer un rôle significatif dans le développement de l'Afghanistan pour une paix durable, sa stabilité et sa prospérité.

M. Al-Jarman (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Les Émirats arabes unis appuient le projet de résolution sur la situation en l'Afghanistan (A/67/L.16) dont est saisie l'Assemblée. Nous réaffirmons notre appui à tous les efforts nationaux afghans pour élargir le processus constructif et sans exclusive de dialogue et de réconciliation mené par les Afghans et rassemblant tous les segments de la population et tous les partis politiques

afin de parvenir à l'unité nationale, à la stabilité et au développement à long terme. Nous appuyons également les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, de la Mission norvégienne et de la Commission mixte afghano-pakistanaise pour la réconciliation et la paix en la matière.

À ce sujet, nous insistons sur le fait que la communauté internationale doit adopter une approche novatrice afin d'apporter à l'Afghanistan un appui au développement plus inclusif dans les domaines économique, logistique et technique. Un tel appui inclusif devrait être fourni sous les auspices de l'ONU en coopération avec les organisations internationales, les pays donateurs et les autres parties concernées afin de promouvoir la stabilité, de renforcer les capacités nationales et de régler les problèmes internes de l'Afghanistan, mais aussi d'organiser, de réformer et de développer ses institutions nationales. Cela permettra à l'Afghanistan, par le biais de ses institutions, de s'acquitter pleinement de ses responsabilités, de répondre aux besoins de son peuple, de consolider la sécurité et de renforcer l'application de la loi.

À cet égard, nous nous félicitons du transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes, conformément au Processus de Kaboul, dans l'optique plus particulière d'étendre leur contrôle sur toutes les régions du pays, de préserver la sécurité nationale et de parvenir au développement économique et social avant le retrait de la plupart des troupes étrangères en 2014.

Nous tenons également à souligner l'importance du rôle de la région pour instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan. La région devrait s'efforcer de mettre en place un ensemble complet de mesures de confiance en matière de coopération sur le plan de la sécurité et d'appui multilatéral dans des domaines tels que la reconstruction, la santé, l'éducation, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et la production et le trafic de drogues. Nous attendons aussi avec intérêt d'autres initiatives de coopération entre l'Afghanistan et les pays voisins dans les domaines de la sécurité, de l'économie et du commerce. À cet égard, nous nous félicitons de la coopération bilatérale constructive qui existe entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Les Émirats arabes unis ont été aux côtés du peuple afghan depuis le tout début de la crise. Au cours des 10 dernières années, nous avons continué d'apporter un soutien politique et économique par la coopération bilatérale directe et la coopération internationale.

Notre assistance vise à aider à l'exécution des projets d'infrastructure en Afghanistan, notamment des projets de relèvement économique et des programmes de reconstruction, de réinsertion et de développement dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de la sécurité et dans le secteur social. Nous appuyons également d'autres projets caritatifs polyvalents visant à ramener la sécurité et la stabilité dans toutes les régions du pays, à réduire les souffrances de son peuple et à en améliorer à tous égards les conditions de vie.

Au total, les contributions versées par le Gouvernement des Émirats arabes unis à l'Afghanistan depuis 2000 afin de faire progresser son économie s'élèvent à environ 272 millions de dollars, en plus de l'aide privée apportée par des organisations humanitaires telles que la Fondation Cheikh Khalifa, qui a offert, en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, une contribution estimée à 100 millions de dollars, affectée au programme de vaccination de masse des enfants afghans. En outre, les Émirats arabes unis ont annoncé en juillet un don de 250 millions de dollars, dont 80 % seront affectés à la construction de logements pour les Afghans, notamment pour des veuves, des orphelins et des handicapés, et à des projets de développement et de remise en état d'institutions à Kaboul et dans d'autres provinces.

Les Émirats arabes unis ont également participé à la mise en œuvre de plusieurs projets gouvernementaux et non gouvernementaux en Afghanistan, en construisant notamment des centres de formation, des routes et en reconstruisant les infrastructures, surtout dans les domaines de l'éducation et du développement rural. Nous participons également à un projet de déminage à Kandahar, qui doit être achevé en quatre ans et coûter 28 millions de dollars. Les Émirats arabes unis ont également contribué aux efforts militaires internationaux grâce à la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN afin de reconstruire l'Afghanistan et d'apporter appui et assistance à sa population.

Nous nous félicitons grandement des efforts considérables déployés par la Force internationale d'assistance à la sécurité, sous le commandement de l'OTAN et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que par d'autres partenaires de la communauté internationale, afin de rétablir la sécurité et la stabilité en Afghanistan et d'améliorer la qualité de vie de son peuple. Nous demandons toutefois que l'action internationale se concentre sur l'accélération du fonctionnement des

mécanismes de mise en œuvre de la stratégie de développement global du pays afin de renforcer les capacités des secteurs clefs en Afghanistan pour leur permettre de répondre aux besoins de la population et de consolider la paix, la croissance et la stabilité dans toutes les provinces. Cela devrait inclure le rétablissement de la place traditionnelle de l'Afghanistan tant dans la région qu'au sein de la communauté internationale.

M. Ragolini (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration prononcée antérieurement par l'Observateur de l'Union européenne et voudrait formuler quelques observations à titre national.

Nous nous félicitons du projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/67/L.16) et appuyons son adoption par consensus. Ce faisant, nous confirmons notre appréciation de la contribution importante faite par l'ONU à la stabilisation de l'Afghanistan. L'Italie apprécie à leur juste valeur les efforts continus déployés à cette fin par le Secrétaire général et son Représentant spécial et réaffirme son appui total et convaincu à leur action. Nous nous félicitons également du rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans la direction et la coordination des efforts civils de la communauté internationale, dont l'importance va s'accroître à mesure que l'engagement militaire diminue progressivement.

Au cours de l'année écoulée, une série de conférences importantes a permis à la communauté internationale et à l'Afghanistan de mieux définir les termes de leur relation, qui ira bien au-delà du processus de transition tout au long de ce qui est appelé décennie de la transformation. L'Afghanistan a accompli des progrès remarquables au cours des 10 dernières années dans des domaines tels que la capacité institutionnelle, la croissance économique, le renforcement des droits de l'homme et le développement de ses forces de sécurité. Beaucoup reste toutefois à faire et l'appui international est toujours nécessaire. C'est la raison pour laquelle l'Italie appuie pleinement le message fort, crédible, sans ambiguïté, qui s'est dégagé des réunions tenues à Bonn, Chicago, Kaboul et Tokyo, à savoir que la communauté internationale n'abandonnera pas l'Afghanistan après 2014.

S'agissant de sa contribution nationale, au cours de ses 10 années de présence, l'Italie a témoigné de son attachement indéfectible à la stabilisation et au relèvement de l'Afghanistan. Au cours des derniers mois, nous avons exprimé notre intention de rester aux côtés de l'Afghanistan dans une perspective à long terme

au-delà de 2014. L'accord de partenariat bilatéral signé en janvier dernier est la pierre angulaire d'une relation qui sera moins fondée sur l'assistance que sur des engagements et une coopération mutuels à pied d'égalité.

Je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, bien que nos amis afghans doivent être rassurés sur ce point, il importe également de souligner qu'un partenariat nouveau, plus mûr et plus exigeant est en cours d'élaboration. À la Conférence de Tokyo, toutes les parties ont pris des engagements importants : d'une part, la communauté internationale continuera d'assurer un appui financier et politique à l'Afghanistan; d'autre part, le Gouvernement afghan doit accomplir davantage de progrès dans les domaines des réformes démocratiques, de la transparence, de la bonne gouvernance, et des protection et promotion des droits de l'homme, notamment de ceux des femmes.

Comme cela a été dit à maintes occasions, l'Italie estime que la question de la condition féminine revêt un caractère prioritaire. Nous reconnaissons les progrès tangibles faits par le Gouvernement afghan dans ce domaine, renforçant le statut de la femme dans des secteurs aussi importants que l'éducation et la participation politique. Ces gains durement acquis doivent maintenant être préservés et consolidés. Nous pensons également que la pleine inclusion des femmes dans la société afghane, sur la base des mêmes droits et des mêmes chances que les hommes, comme en dispose l'article 22 de la Constitution afghane, aidera l'Afghanistan à parvenir au développement et à atteindre ses objectifs de sécurité.

Deuxièmement, il est temps que l'Afghanistan tourne une nouvelle page de son histoire et laisse derrière lui des décennies de conflit et de troubles. Le succès du processus de réconciliation au sein des nombreuses composantes ethniques et politiques de la société afghane est une condition préalable à l'instauration d'une stabilisation à long terme et d'une paix durable. Nous encourageons donc le Gouvernement afghan à déployer des efforts pour faire avancer ce processus. Nous pensons qu'une réconciliation durable ne pourra être obtenue que grâce à un engagement inclusif, collectif et à l'échelle de la nation, avec la pleine participation des femmes et de la société civile, notamment à la lumière de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Troisièmement, le succès du processus de réconciliation est non seulement indispensable à la stabilisation et la prospérité en Afghanistan, mais aussi

à la stabilité de toute la région. Tout en respectant pleinement l'appropriation du processus de paix par les Afghans, nous pensons que l'environnement régional pourrait aider à créer les conditions de son succès. À cet égard, nous nous félicitons de la visite récente au Pakistan d'une délégation du Haut Conseil pour la paix, car c'est une avancée importante dans le cadre du dialogue régional et le signe d'une volonté commune de redynamiser le processus.

Dans le même esprit, nous louons les initiatives visant à renforcer la coopération régionale avec l'Afghanistan. Nous sommes particulièrement encouragés par les progrès réalisés à ce jour dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan sous l'excellente direction du Gouvernement afghan. Nous espérons que les plans d'action relatifs aux premières mesures d'instauration de la confiance seront bientôt finalisés afin qu'ils puissent bientôt être mis en œuvre. Nous réaffirmons que l'Italie est disposée à contribuer à ces mesures de lutte contre les stupéfiants et concernant l'infrastructure régionale. Dans l'intervalle, un dialogue politique structuré et sincère entre les pays de l'initiative « Au cœur de l'Asie » reste une composante clef du processus, car il peut renforcer la confiance mutuelle.

Les prochaines élections représentent un test crucial pour la démocratie afghane naissante. Nous jugeons encourageant l'engagement témoigné par le Gouvernement afghan, et nous nous félicitons de l'annonce récente de la date des élections, qui constitue un pas en avant important. Il est crucial de garantir la crédibilité, l'inclusion et la transparence de l'ensemble du processus électoral, de manière à obtenir des résultats légitimes et largement acceptés.

Je voudrais conclure en rappelant l'importance du projet de résolution d'aujourd'hui. La communauté internationale parle d'une seule voix et le message qu'elle envoie est clair : la stabilisation de l'Afghanistan demeure une priorité et le peuple afghan peut compter sur l'appui international pendant les années à venir. L'année 2014 ne marque pas la fin de l'engagement international, mais un tournant vers un avenir qui appartiendra de plus en plus au peuple et au Gouvernement afghans.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon est heureux de parrainer le projet de résolution A/67/L.16 dont nous sommes saisis. L'unité manifestée par la communauté internationale à l'appui de l'Afghanistan est d'une importance cruciale pour la stabilité à long terme du pays. Adopter le projet de résolution par

consensus enverrait un message fort réaffirmant ce point. De sincères remerciements sont dus à nos collègues de la délégation allemande, qui ont habilement dirigé les consultations pendant tout le processus.

Au cours de l'année dernière, nous avons assisté à une série d'importantes conférences internationales qui ont eu des résultats décisifs, basés tant sur la détermination du Gouvernement afghan d'instaurer une stabilité à long terme que sur les engagements à long terme de ses partenaires internationaux au-delà de 2014. Faisant fond sur les résultats de la Conférence de Bonn, du Sommet de l'OTAN tenu à Chicago, de la Conférence ministérielle de Kaboul et de la Conférence de Tokyo, l'Afghanistan a maintenant devant lui une feuille de route qui mènera le pays vers un avenir stable assorti d'une croissance économique.

Au vu de cette impulsion donnée sur le plan politique et en matière de développement, je voudrais mettre en relief les trois points suivants, qui sont essentiels pour l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays.

Tout d'abord, convaincu que l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est l'élément moteur qui permettra à l'Afghanistan d'atteindre ses objectifs sur le plan politique et en matière de développement, le Japon exhorte le Gouvernement à continuer de n'épargner aucun effort pour tenir ses engagements en vue d'une gouvernance plus forte et plus responsable, comme indiqué dans l'Accord-cadre de Tokyo. À cet égard, nous nous félicitons des initiatives de suivi lancées par le Gouvernement afghan et menées par le Ministère des finances. Nous attendons avec intérêt de voir les mesures concrètes et les résultats tangibles sur le terrain qui en résulteront.

Deuxièmement, la feuille de route dont nous sommes saisis ne portera ses fruits tel qu'envisagé que si elle est étayée par une volonté politique soutenue du Gouvernement afghan de poursuivre le processus de paix et de réconciliation.

Il va sans dire que ce processus doit s'accompagner de l'amélioration des conditions de sécurité à travers le renforcement des Forces de sécurité nationales afghanes et l'avancement du processus de réintégration. L'un et l'autre doivent donc être abordés simultanément et efficacement afin de réaliser des progrès irréversibles. Il n'y a plus de temps à perdre, compte tenu du délai fixé pour la fin du processus de transition en matière de sécurité.

Le processus de paix et de réconciliation est un processus dirigé par les Afghans. Le Japon appuie les efforts déployés par le Haut Conseil de la paix pour s'engager dans un dialogue avec les parties concernées et se félicite en particulier de la récente visite au Pakistan de M. Rabbani, Président du Haut Conseil de la paix, et des résultats auxquels elle a abouti. Il est également encourageant de voir d'autres acteurs, y compris les institutions non gouvernementales et civiles, participer à ce processus. Nous estimons en effet que de telles initiatives, si elles sont bien coordonnées, peuvent compléter utilement les activités du Haut Conseil de la paix.

Dernier point, mais non le moindre, nous ne saurions insister assez sur l'importance de la prochaine élection présidentielle prévue en avril 2014. Cette élection sera le reflet de tous les efforts et accomplissements du Gouvernement et du peuple afghan dans tous les domaines. Un large éventail de défis interdépendants persistent, y compris en ce qui concerne la sécurité, les réformes de la loi électorale, l'élimination de la fraude, la mise en place d'un système efficace d'inscription des électeurs, la participation de tous les citoyens, ainsi que d'autres problèmes que les autorités afghanes doivent résoudre avec l'appui continu de la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies. Nous espérons vivement que les résultats de cette élection renforceront la légitimité du Gouvernement afghan et permettront de faire les progrès escomptés vers la prospérité.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre détermination à déployer tous les efforts possibles en vue d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan, en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies et d'une communauté internationale unie. Adoptons ce projet de résolution par consensus, sans aucune hésitation.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis sont heureux de s'associer aux autres États Membres pour se porter coauteur du projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/67/L.16). Le projet de résolution reflète la détermination continue de la communauté internationale à appuyer le peuple afghan en vue d'édifier un Afghanistan sûr, stable et prospère tout au long du processus de transition en matière de sécurité et sur le plan politique jusqu'en 2014, et au-delà.

Nous saluons l'action continue des Nations Unies en Afghanistan. Nous saluons également le courage et le

dévouement des Forces nationales de sécurité afghanes, de la Force internationale d'assistance à la sécurité et du personnel des Nations Unies, qui aident à édifier un Afghanistan plus sûr.

Depuis notre réunion de l'année passée, le peuple afghan et la communauté internationale ont continué d'avancer sur la voie d'une transition responsable en matière de sécurité et d'un engagement à long terme en Afghanistan. Les réunions de Bonn, de Chicago, de Kaboul et de Tokyo ont défini la voie à suivre. La transition est en bon chemin et la communauté internationale fait preuve d'un engagement résolu et à long terme envers l'Afghanistan.

L'Afghanistan et ses partenaires internationaux ont défini une approche responsable pour le transfert de toutes les responsabilités en matière de sécurité aux Afghans. Les effectifs des forces nationales de sécurité afghanes continuent d'augmenter et leurs capacités de s'améliorer. L'objectif d'atteindre des effectifs de 352 000 hommes devrait être réalisé cette année. L'armée afghane participe aux combats dans plus de 90 % des opérations en cours et dirige près de la moitié de ces opérations. Pendant la troisième phase de la transition en matière de sécurité, 75 % de la population afghane, notamment toutes les capitales provinciales, seront intégrés au processus de transition. Le sommet de l'OTAN qui s'est tenu en mai a confirmé que ces progrès bénéficieraient de l'appui de la communauté internationale après 2014. L'OTAN et ses partenaires éventuels en matière d'opérations continueront à mettre en œuvre des programmes de formation et à fournir assistance et conseils à l'Afghanistan alors qu'il s'apprête à entrer dans une décennie de transformation.

L'avenir de l'Afghanistan ne dépendra pas uniquement de la mise en place de forces de sécurité solides et compétentes, mais également de l'accès du peuple afghan à des débouchés économiques et d'un Gouvernement qui réponde à ses besoins. Les contributions annoncées par la communauté internationale à Tokyo à titre d'aide économique jusqu'en 2015 s'élèvent à 16 milliards de dollars et correspondent aux estimations des besoins de l'Afghanistan par la Banque mondiale, de même que les engagements pris lors du Sommet de Chicago permettront de répondre aux besoins du pays en matière de sécurité. Cette aide permettra à l'Afghanistan d'attirer des investissements privés et contribuera à l'avènement d'une décennie de transformation marquée de moins en moins par l'aide et de plus en plus par le commerce – tout cela dans

un contexte du principe de responsabilité mutuelle, d'intégration économique régionale et de responsabilité partagée.

La sécurité et le progrès économique seront davantage renforcés par une région qui comprend la valeur de la paix. Les pays voisins de l'Afghanistan et les autres pays de la région se sont exprimés d'une seule voix pour assurer l'Afghanistan de leur appui à un processus de réconciliation dirigé par les Afghans. Ils ont entériné les principes sur lesquels la paix et la réconciliation doivent se fonder, lors de la Conférence de Kaboul qui s'est tenue cet été à l'appui du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour un Afghanistan sûr et stable.

En 2014, la transition en matière de sécurité sera accompagnée d'une transition politique. Nous saluons la récente décision du Président Karzai de tenir les élections en avril 2014. Nous prenons également note de l'engagement ferme exprimé par le Gouvernement afghan de renforcer et d'améliorer ses processus électoraux. Ce transfert constitutionnel du pouvoir par le biais d'une élection présidentielle crédible à participation universelle sera essentiel pour maintenir la stabilité et garantir l'appui des donateurs internationaux.

Aujourd'hui, en Afghanistan, on peut voir les effets tangibles des efforts que nous avons tous consentis au cours des 10 dernières années. Kaboul est aujourd'hui un centre commercial de plus de cinq millions d'habitants. Les secteurs de l'éducation et des soins de santé primaires ont été transformés. D'après l'UNICEF, il y a 10 ans, moins d'un million d'enfants afghans fréquentaient un établissement scolaire et, aujourd'hui, plus de 8,2 millions d'enfants sont scolarisés, dont 3 millions de filles. Le taux de mortalité infantile a diminué de moitié, et le nombre de centres de santé a triplé.

Le rôle de l'ONU dans ce processus reste indispensable. En appuyant la diplomatie régionale et par le biais du rôle qu'elle joue en Afghanistan en matière d'aide humanitaire et de développement, l'ONU continue d'apporter des changements réels dans la vie du peuple afghan. Les pays de la région, avec l'ensemble de la communauté internationale, ont joint leurs efforts à ceux du peuple afghan en vue de bâtir l'avenir de l'Afghanistan. À Bonn, à Chicago, à Tokyo et à Kaboul, nous avons pris l'engagement de construire cet avenir. Nous applaudissons à ces efforts et nous appuyons le peuple afghan dans ce processus.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la délégation allemande de l'excellent travail qu'elle a réalisé dans sa conduite des négociations sur le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/67/L.16). Je voudrais également remercier le Gouvernement afghan de sa participation constructive tout au long de ce processus.

Je vais évoquer aujourd'hui quels seront, selon le Royaume-Uni, les principaux enjeux en Afghanistan : premièrement, la transition de la responsabilité de la sécurité de l'OTAN aux forces afghanes; deuxièmement, le processus afghan de paix et de réconciliation; troisièmement, les élections de 2014; et quatrièmement, l'engagement international à long terme en Afghanistan.

Premièrement, s'agissant de la transition, l'échéance de 2014 est proche. L'OTAN poursuit l'important travail de transfert de la responsabilité de la sécurité aux forces nationales de sécurité afghanes. Le Royaume-Uni reste confiant dans la capacité de toutes les parties à réaliser cet objectif dans les délais convenus. Nous sommes confiants dans l'issue de ce processus car la transition, bien engagée, procède comme il se doit. La puissance et la capacité des forces nationales de sécurité afghanes croissent. Les forces nationales assument la responsabilité de leur propre sécurité avec enthousiasme et professionnalisme. Mais nous avons toujours su qu'il n'y a pas de solution purement militaire à la situation en Afghanistan, ce qui explique pourquoi la paix et la réconciliation restent essentielles.

L'objectif reste le même : nous soutenons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour parvenir à un règlement politique pacifique et reconnaissons que cela doit se faire de concert avec les principaux partenaires de la région. La prorogation par le Conseil de sécurité le mois prochain du régime des sanctions créé par la résolution 1988 (2011) sera l'occasion de renforcer ce processus. Nous devons nous assurer que les personnes désignées peuvent se déplacer pour participer à des pourparlers de réconciliation et que les critères de désignation se concentrent spécifiquement sur les personnes qui constituent une menace pour la sécurité de l'Afghanistan.

Deuxièmement, il est impératif que nous continuions à faire fond sur la dynamique en place et sur les résultats obtenus à ce jour. C'est pourquoi le Royaume-Uni se félicite de la visite effectuée au Pakistan plus tôt ce mois-ci par le Haut Conseil pour la paix en Afghanistan. Nous croyons comprendre que les entretiens ont été très productifs, et jugeons encourageant

l'engagement manifeste pris par les deux parties en faveur du processus de paix et de réconciliation. Nous nous félicitons en particulier de l'appel lancé aux Taliban et à d'autres groupes d'opposition armés pour qu'ils participent au processus de paix et rompent leurs liens avec Al-Qaida et les autres réseaux terroristes internationaux. Le Royaume-Uni continuera de faire tout son possible pour appuyer les efforts déployés par le Pakistan et l'Afghanistan en vue de renforcer leur coopération sur cette question importante.

Troisièmement, les élections prévues pour 5 avril 2014 seront accompagnées de nombreux défis, mais nous ne pouvons pas sous-estimer leur importance. Le Royaume-Uni espère que des élections crédibles et inclusives favoriseront une transition pacifique du pouvoir à un Gouvernement choisi par le peuple afghan. Il n'exigera rien de moins, et la communauté internationale devrait soutenir fermement cet objectif. Pour réaliser ces aspirations, la transparence est capitale. Nous encourageons le Gouvernement afghan à s'attaquer aux problèmes qui ont assombri les élections précédentes et à faire en sorte que les possibilités de fraude électorale et d'incidents violents soient minimisées.

Qu'il me soit permis enfin de réitérer l'engagement à long terme du Royaume-Uni en Afghanistan. Mon pays continuera de faire fond sur notre excellent partenariat dans le secteur de la sécurité, de développer les liens sociaux et économiques et de nouer des relations culturelles plus étroites avec l'Afghanistan. Le document sur le Partenariat stratégique durable, adopté par le Royaume-Uni et l'Afghanistan plus tôt cette année, constitue la base de ces ambitions.

La communauté internationale dans son ensemble a indiqué clairement qu'elle était engagée sur le long terme en Afghanistan. Nous sommes heureux que le projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie aujourd'hui (A/67/L.16) le signale à nouveau. Le Sommet de l'OTAN à Chicago, suivi par la Conférence de Tokyo, a fourni des preuves visibles de cet engagement. Les engagements pris à ces deux occasions ont démontré le sérieux avec lequel nous abordons la question de l'Afghanistan après 2014. Le Royaume-Uni continuera de s'acquitter de ses obligations, et nous sommes déterminés à faire en sorte que toutes les parties fassent de même. En particulier, nous soutenons fortement le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, en tant que mécanisme inestimable permettant de gérer les engagements mutuels souscrits par la communauté internationale et l'Afghanistan.

Enfin, l'Organisation des Nations Unies a un rôle crucial et durable à jouer en Afghanistan. Nous continuerons à veiller à ce qu'elle ait le personnel qualifié, énonce clairement les objectifs et dispose des ressources nécessaires pour mener à bien son important travail.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir organisé ce débat important qui est pour l'Assemblée générale l'occasion annuelle d'examiner les progrès accomplis vers la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan.

L'Afghanistan a besoin de l'engagement continu et actif de l'ONU et de ses États Membres. Nous espérons que la séance d'aujourd'hui et le projet de résolution de cette année (A/67/L.16), dont le Pakistan est heureux d'être coauteur, permettront de renforcer notre engagement collectif envers l'Afghanistan.

Après les dix années d'efforts déployés par la communauté internationale pour édifier l'État afghan, le pays est prêt à assumer l'entière responsabilité de sa sécurité et de sa gouvernance. Le processus de transition initié après la Conférence de Kaboul en 2010 a suscité un optimisme dû au fait que le voyage touchait à sa fin. Depuis, les progrès réalisés par l'Afghanistan dans la prise en main de plus grandes responsabilités sont manifestes. Pour avancer sur la voie de la transition, il faudra que la communauté internationale maintienne un engagement de longue durée. Cette année, le Sommet de Chicago et la Conférence de Tokyo ont défini le cadre de cet engagement. Toutes les promesses faites doivent être tenues et se traduire en actes. Il ne faut pas que se reproduise une situation où l'Afghanistan se retrouverait livré à lui-même.

Cette année, le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été revu afin d'être en conformité avec le processus de transition. Nous espérons que cela permettra à la MANUA de jouer un rôle plus productif.

Le contrôle accru du territoire par le Gouvernement afghan est encourageant. Cela peut renforcer la perception publique d'une plus grande sécurité et d'une confiance croissante dans les structures institutionnelles, ce qui est d'une importance critique pour la stabilité à long terme.

Le dernier rapport du Secrétaire général (A/67/354) comporte une évaluation de l'Afghanistan après 2014. Nous reconnaissons qu'il faut traiter franchement des risques sécuritaires et humanitaires associés au retrait

de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Quarante années de guerre ont montré clairement qu'il n'existe pas de solution militaire à la question difficile de la sécurité afghane. Seule une approche globale peut modifier la dynamique latente d'un conflit dont les racines sont profondes. Le processus afghan de paix et de réconciliation en a clairement conscience. Il cherche à juste titre à traiter des causes profondes de l'insécurité et de la nature fondamentale du conflit en Afghanistan.

Nous croyons que la viabilité du processus de paix sera garantie si toutes les parties prenantes ont pour objectif commun la réconciliation. Les partenaires internationaux de l'Afghanistan doivent faciliter cette convergence de vues.

Des conditions irréalistes imposées de l'extérieur compliquent le processus de paix. De même, l'idée d'une réconciliation forcée est en contradiction avec l'histoire de l'Afghanistan.

Le Pakistan appuie le processus de paix contrôlé par les Afghans. Nous appuyons sans réserve les efforts du Haut Conseil pour la paix, sous la direction compétente de M. Salahuddin Rabbani.

Le Pakistan a toujours souligné l'importance de l'unité régionale face aux problèmes de sécurité et de développement en Afghanistan. Les voisins immédiats ont un rôle spécial à assumer dans la stabilité de l'Afghanistan. Le Pakistan est engagé dans plusieurs initiatives régionales importantes concernant l'Afghanistan dont l'objectif est d'encourager une plus grande connectivité régionale en vue de promouvoir la coopération économique et commerciale et d'éliminer les stupéfiants, le terrorisme et l'extrémisme.

Le Pakistan a organisé la conférence ministérielle régionale tenue ce mois-ci sur la lutte contre les stupéfiants, à laquelle 13 pays ont participé. La déclaration de la conférence vise à établir un groupe de contact régional sur la lutte contre les stupéfiants, dans le cadre d'une approche régionale globale. Elle énonce une feuille de route concrète basée sur des échéances convenues.

Les relations bilatérales du Pakistan avec l'Afghanistan sont mues par le sentiment d'un destin commun. Notre coopération porte sur toute la gamme des relations politiques, économiques, éducatives et culturelles. Il y a des échanges réguliers de visites ainsi qu'un dialogue constant, y compris au plus haut niveau.

Le Pakistan est impliqué dans plusieurs projets de développement et de reconstruction en Afghanistan, y compris la construction d'hôpitaux, de routes et d'établissements d'enseignement. En 2010, le Pakistan a doublé le nombre de bourses offertes aux étudiants afghans dans l'enseignement supérieur. La valeur officielle de nos échanges commerciaux bilatéraux avec l'Afghanistan s'élève à environ 2 milliards de dollars par an. L'objectif d'atteindre les 5 milliards de dollars d'ici à 2015 est à portée de main.

Dans le domaine de la sécurité, le Pakistan a toujours cherché à s'engager plus étroitement auprès de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux pour affronter les problèmes qui se cachent derrière les polémiques. Nous avons besoin de renforcer davantage notre coopération en matière de sécurité et de renseignement par le biais de la Commission tripartite, qui comprend également les États-Unis et la Force internationale d'assistance à la sécurité.

L'interdiction des mouvements transfrontières illégaux est essentielle dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la contrebande de marchandises. C'est une responsabilité commune dont nous devons nous acquitter de manière plus dynamique. Récemment, le Pakistan a accru encore davantage sa présence de son côté de la frontière internationale avec l'Afghanistan, avec de nouveaux postes de contrôle et des patrouilles régulières. Nos déploiements le long de la frontière internationale dépassent de loin les effectifs des forces internationales et afghanes présentes de l'autre côté de cette frontière. La présence des forces de sécurité du côté afghan doit être renforcée. Il faut mettre en place des mesures efficaces pour prévenir les attaques transfrontalières contre nos postes-frontières, nos patrouilles de sécurité et nos villages frontaliers. Les dirigeants des deux pays ont décidé de répondre à ces questions en utilisant les instances et voies appropriées. Nous espérons que les récents engagements bilatéraux pris à cet égard seront maintenus.

La situation humanitaire en Afghanistan est souvent éclipsée par l'éclat des problèmes de sécurité et de politique. C'est dommage, car le pays continue de souffrir de calamités naturelles, de l'insécurité alimentaire et des répercussions du conflit. Nous espérons que le déficit de l'aide humanitaire fournie grâce à l'appel consolidé des Nations Unies pour l'Afghanistan sera comblé autant que possible, de façon à en limiter l'impact négatif sur les segments les plus vulnérables de la population.

En accueillant plus de 3 millions de réfugiés afghans, le Pakistan allège le fardeau humanitaire qui pèse sur l'Afghanistan, à un coût économique et social considérable pour lui-même. Au cours des 10 dernières années, le budget annuel moyen du Pakistan alloué aux réfugiés afghans a presque doublé. Après 10 années d'efforts internationaux pour l'édification de l'État en Afghanistan, un plus grand nombre de réfugiés devraient être rapatriés dans leur pays. La stratégie concernant les réfugiés afghans convenue à Genève cette année portait notamment sur la création de facteurs d'attraction en Afghanistan. Nous espérons que cette stratégie sera mise en œuvre sans problème.

Je terminerai en soulignant l'engagement inébranlable du Pakistan à voir naître un Afghanistan pacifique et stable. Aucun autre pays n'a autant souffert que le Pakistan du conflit et de l'instabilité en Afghanistan. Aucun autre pays n'a autant à gagner que le Pakistan du retour à la normale en Afghanistan. Nous sommes convaincus que, grâce à l'unité et à une véritable réconciliation, le valeureux peuple afghan saura surmonter tous les défis urgents afin de frayer la voie d'un avenir meilleur et prospère. Le Pakistan restera inlassablement son partenaire dévoué.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je m'associe à la déclaration faite par le chef de la délégation de l'Union européenne, et je voudrais ajouter un certain nombre de remarques à titre national.

Cette année, nous célébrons le onzième anniversaire de l'engagement de la communauté internationale envers l'Afghanistan. L'Espagne fait partie de cet engagement depuis le début, accomplissant un effort militaire et civil considérable dans le but de contribuer à la stabilisation et à la reconstruction du pays. Le coût humain de la contribution militaire de l'Espagne en Afghanistan est, jusqu'à ce jour, fort élevé – 98 tués, dont 13 au combat.

L'Espagne est actuellement le neuvième fournisseur d'effectifs à la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, mandatée par le Conseil de sécurité. À l'heure actuelle, il y a 1 500 soldats espagnols en Afghanistan, répartis entre les provinces d'Herat, dont l'Espagne contrôle l'aéroport, de Badghis, l'une des provinces les plus inaccessibles et les plus défavorisées du pays, abritant le siège de l'Équipe espagnole de reconstruction de province à Qala-i-Naw, et Kaboul.

L'Espagne appuie fermement les efforts du Gouvernement afghan dans le processus complexe de transition, aussi bien en ce qui concerne la sécurité que l'aspect civil. Nous entrons actuellement dans la phase finale de ce processus. Pour que la transition soit irréversible et durable, la communauté internationale devra redoubler d'efforts dans les mois à venir, en particulier dans les domaines de la gouvernance, du renforcement des institutions et du développement économique.

À Badghis, le transfert aux autorités afghanes de la responsabilité du secteur de la sécurité est achevé ou est en phase d'achèvement dans cinq des six districts de la province, ne laissant que le district de Murghab, où se concentre l'activité des insurgés. Nous sommes satisfaits de la manière dont progresse la transition. L'Espagne reste fermement engagée dans les activités de conseil, de formation et d'appui aux forces de sécurité afghanes pendant et après l'achèvement du processus de transition.

La transition revêt un aspect civil important. Actuellement, nous sommes prêts à transférer les projets que nous avons développés dans notre zone de responsabilité concernant l'assainissement, la formation professionnelle, l'agriculture, l'autonomisation des femmes et le traitement de l'eau, entre autres. Ce transfert dans le domaine social se réalisera en parallèle avec le transfert de responsabilité dans le domaine de la sécurité. L'immense majorité de ces projets sont déjà gérés par du personnel afghan, et leur transfert sera officialisé lors de la signature des accords correspondants avec les ministères afghans concernés. La fin du premier trimestre de l'année 2013 marquera la fin de la présence de la coopération espagnole en Afghanistan, après sept années de collaboration fructueuse. Il convient toutefois de souligner que l'Espagne continuera de collaborer sur des projets de façon multilatérale, par le versement de contributions à divers organismes internationaux.

Malgré les difficultés du processus de réconciliation, la récente visite du Haut Conseil pour la paix au Pakistan nous donne des raisons d'espérer une reprise prochaine du dialogue qui permettra d'avancer vers un processus de réconciliation ouvert et durable auquel prendront part non seulement des groupes armés, mais tous les secteurs de la société afghane, dans le plein respect de la Constitution afghane, en particulier en matière de droits de l'homme, et notamment de droits des femmes et des filles.

L'année 2012 a été une période d'importantes rencontres internationales liées à l'Afghanistan. Lors du Sommet de l'OTAN à Chicago en mai, a été adopté le plan stratégique pour l'Afghanistan, esquissant les bases de la nouvelle mission alliée d'après 2014, axée exclusivement sur la formation. Il a également permis de définir dans les grandes lignes la manière dont la communauté internationale pourrait contribuer à la viabilité des forces nationales de sécurité afghanes après 2014. La conférence ministérielle qui a eu lieu en juin à Kaboul a confirmé que le Processus d'Istanbul – dont le but principal est de promouvoir la coopération et la sécurité dans la région pour instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan dans un climat régional propice à la sécurité et la prospérité – progressait très activement. Enfin, à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan au mois de juillet, des bases ont été posées afin de garantir la viabilité financière, manifestement indispensable à la consolidation du système démocratique actuel. De son côté, le Gouvernement afghan s'est engagé à mettre en œuvre les accords fondamentaux dans les domaines de la gouvernance, du développement, de l'état de droit, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption.

L'élection présidentielle annoncée pour avril 2014 représentera un test rigoureux en termes d'organisation logistique, comme nous le savons tous. La communauté internationale devra fournir tout l'appui nécessaire à l'Afghanistan, qui devra de son côté garantir la tenue d'un scrutin ouvert, transparent et démocratique au résultat duquel le peuple afghan pourra s'identifier pleinement. L'action et l'appui de l'ONU revêtiront une importance extrême dans le cadre du processus électoral.

Je tiens à présent à souligner la grande importance qu'attache l'Espagne au rôle que peut jouer l'Union européenne dans l'aide fournie aux autorités afghanes aux fins du renforcement des capacités en matière de gouvernance, de transparence, d'état de droit, de formation des fonctionnaires, du personnel de police et du personnel judiciaire, et dans le domaine du développement socioéconomique général du pays.

Pour toutes ces raisons, l'Espagne appuie pleinement les négociations en cours entre l'Union européenne et le Gouvernement afghan en vue de parvenir à un accord de coopération ambitieux en matière d'association et de développement, lequel, nous n'en doutons pas, guidera les relations entre les deux parties au cours des années à venir.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine appuie la déclaration prononcée ce matin par le

représentant du Tadjikistan au nom de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. La Chine se félicite de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (A/67/354). Elle espère également que le projet de résolution y relatif (A/67/L.16) sera une nouvelle fois adopté par consensus.

Ces dernières années, avec l'aide de la communauté internationale et grâce aux efforts inlassables du peuple afghan, la reconstruction pacifique de l'Afghanistan a progressé. Les progrès accomplis par le pays dans les domaines politique, économique, social et du développement sont reconnus de tous. Grâce au renforcement des Forces nationales de sécurité afghanes, une base solide a été posée en vue du transfert intégral des responsabilités dans le domaine de la sécurité.

La Chine appuie pleinement les efforts que déploie l'Afghanistan pour maintenir sa souveraineté nationale, son indépendance et son intégrité territoriale et pour instaurer une paix et une stabilité durables. Nous nous félicitons des accomplissements du peuple et du Gouvernement afghans dans tous les domaines. Le processus de paix afghan se trouve maintenant à un tournant. L'édification d'un Afghanistan pacifique, stable, indépendant et développé à l'avenir exige que ce pays et la communauté internationale déploient des efforts conjoints.

La Chine appuie le rôle directeur que joue l'ONU s'agissant de coordonner l'action internationale en vue de régler la situation en Afghanistan. Nous espérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan va continuer de renforcer sa coopération et sa coordination avec le Gouvernement afghan. À cet égard, je tiens à souligner les quatre points suivants.

Premièrement, les efforts déployés pour instaurer la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan doivent être pleinement pris en mains et dirigés par le peuple afghan. Nous appuyons les mesures mises en place par le Gouvernement afghan pour accentuer le renforcement des capacités. Tout en respectant pleinement la souveraineté nationale, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, la communauté internationale doit appuyer les efforts que déploie ce pays pour continuer de renforcer ses capacités et pour améliorer sa gouvernance en vue de réaliser le plus tôt possible l'objectif d'un Afghanistan gouverné par les Afghans.

Deuxièmement, la reconstruction de l'Afghanistan doit se poursuivre, et il faut garantir la progression du

processus politique et du développement économique, le renforcement de la sécurité et de la stabilité et la réconciliation nationale dans le pays. Il est crucial que l'élection générale qui doit avoir lieu prochainement se déroule sans heurts. La Chine se félicite des préparatifs à cet égard du Gouvernement afghan. Nous appuyons le rôle directeur du Gouvernement afghan dans le processus de paix et de réconciliation. Le transfert aux forces de sécurité afghanes des responsabilités dans le domaine de la sécurité doit se dérouler progressivement et de manière ordonnée, avec l'objectif de garantir la paix et la stabilité en Afghanistan.

Troisièmement, la reconstruction de l'Afghanistan exige que la communauté internationale fournisse une assistance et un appui constants. La communauté internationale doit honorer l'engagement qu'elle a pris de contribuer au développement socioéconomique de ce pays en utilisant la contribution de 16 milliards de dollars annoncée pour mettre en place des mesures concrètes. Cette assistance doit respecter pleinement les domaines prioritaires identifiés par le Gouvernement afghan et appuyer la pleine mise en œuvre de la stratégie nationale de développement.

Quatrièmement, le Gouvernement chinois appuie pleinement l'instauration de relations amicales avec les pays de la région sur la base des principes de respect mutuel, d'égalité et d'intérêt réciproque. Au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui s'est tenu en juin à Beijing, la question afghane a été abordée et l'Afghanistan s'est vu octroyer le statut d'observateur auprès de l'organisation.

La Chine suit attentivement l'évolution de la situation en Afghanistan. Nous avons toujours participé activement au processus de développement dans le pays. Nous appuyons les efforts déployés par l'Afghanistan en vue de réaliser son développement, d'améliorer le bien-être de sa population et de garantir une reconstruction pacifique, conformément au Processus de Kaboul. La Chine continuera d'appuyer le Gouvernement afghan dans la mesure du possible.

La Chine et l'Afghanistan sont des voisins qui entretiennent des relations amicales. Le peuple chinois éprouve une profonde amitié à l'égard du peuple afghan. La Chine espère sincèrement que l'Afghanistan parviendra bientôt à instaurer la paix, la stabilité, l'indépendance et le développement. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale et à contribuer à la réalisation de ces objectifs.

M. Abdrabbo (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Jan Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de ses efforts et des efforts déployés par son équipe ces dernières années en vue de renforcer la stabilité en Afghanistan.

L'Égypte tient à souligner que la stabilité en Afghanistan a des répercussions directes et positives sur la paix et la sécurité dans le voisinage immédiat du pays, mais également aux niveaux régional et international. De ce point de vue, l'Égypte appuie les efforts que déploie le Gouvernement afghan en vue d'exercer un plein contrôle sur l'ensemble de son territoire d'ici à 2014 – date à laquelle les forces internationales doivent quitter l'Afghanistan. L'Égypte est certaine que la coopération bilatérale active qu'elle entretient avec l'Afghanistan en vue de renforcer les capacités civiles du Gouvernement afghan aideront ce dernier à atteindre cet objectif.

L'Égypte souligne l'importance que revêt la prise en mains par les Afghans de tous les programmes créés en vue de renforcer les capacités du pays. Il convient à cet égard de mettre un accent particulier sur les programmes qui ont un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens afghans, car ces programmes permettront au Gouvernement afghan d'entreprendre toutes les tâches qui lui seront confiées d'ici fin 2014. Si ces programmes sont de plus en plus pris en main par le Gouvernement afghan, cela permettra au peuple afghan de recueillir les dividendes de la paix, de la sécurité et de la stabilité après des décennies de conflit et de souffrances. En adoptant une approche qui s'inscrit dans le long terme, nous pourrions parvenir à un développement durable en Afghanistan, ce qui est le meilleur moyen d'instaurer la stabilité sociale dans le pays.

L'Égypte appuie les efforts déployés par la communauté internationale pour aider le Gouvernement afghan, en particulier les conférences internationales organisées au cours de l'année écoulée et visant à accroître la coopération et la communication entre l'Afghanistan et ses voisins afin d'obtenir l'appui et les financements internationaux nécessaires pour renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes et pour que celles-ci puissent ainsi élargir leur contrôle sur l'ensemble du territoire national. L'Égypte réaffirme qu'il est crucial que le processus de réconciliation nationale de l'Afghanistan soit ouvert à toutes les tribus et factions. Ainsi, une expérience afghane qui réussirait à réconcilier des éléments sociaux disparates serait un exemple de la capacité de différentes factions et tribus

à vivre ensemble, plaçant les intérêts de leur pays au-dessus d'autres considérations.

Pour terminer, les problèmes auxquels fait face l'Afghanistan ont de profondes racines. L'expérience des dernières années montre que pour trouver des solutions à ces problèmes, il faudra déployer un effort international collectif impliquant la participation de tous les pays. Nous nous réjouissons à la perspective d'un avenir prospère pour l'Afghanistan, qui repose sur la démocratie, le pluralisme et la protection des droits de l'homme des citoyens afghans, qui ont lutté pour obtenir la stabilité, la sécurité et des conditions de vie meilleures.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à dire notre satisfaction à l'occasion de l'organisation de ce débat sur un sujet qui revêt une grande importance pour nous, notre région et le monde. Je tiens également à souhaiter une chaleureuse bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš. Nous le remercions de son activité en tant que Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport exhaustif présentant en détail les travaux de la MANUA et analysant la situation en Afghanistan (A/67/354). Je remercie également la délégation allemande d'avoir coordonné et facilité les négociations intergouvernementales qui ont débouché sur le projet de résolution annuel sur la situation en Afghanistan (A/66/L.16).

Des événements politiques importants se sont produits l'an dernier en Afghanistan. L'un d'entre eux est le retrait progressif des forces étrangères. Alors que les forces étrangères se préparent à quitter l'Afghanistan d'ici la fin 2014, nos efforts devraient se concentrer sur la fourniture d'une assistance et sur l'aide au pays alors que les Afghans gèrent leur transition vers la stabilité. Nous devons mobiliser un appui concerté au niveau international et régional pour jeter les bases d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan. Il est essentiel d'accomplir des progrès en matière de sécurité et de développement pour instaurer la paix, le progrès et la stabilité en Afghanistan. La coopération économique devrait être mise en œuvre plus rapidement, ainsi que des mesures politiques, de sécurité et autres mesures de confiance si l'on veut garantir la paix et la stabilité en Afghanistan et, par suite, dans l'ensemble de la région.

Les forces militaires étrangères doivent véritablement se retirer d'Afghanistan. Bien entendu, l'expérience des dernières décennies de présence

militaire étrangère en Afghanistan nous a montré que le conflit en Afghanistan ne peut être résolu par des moyens militaires. La présence continue de forces militaires, en invoquant une quelconque excuse ou prétexte, ne ferait qu'aggraver l'instabilité et la violence. La violence en Afghanistan a eu un effet catastrophique sur la sécurité et le bien-être de ses citoyens. La violence n'est pas seulement causée par des extrémistes armés, car de plus en plus de pertes civiles en Afghanistan sont provoquées par les opérations de l'OTAN. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et le droit international pertinent afin de protéger efficacement les civils. L'Afghanistan est en train de traverser une phase importante de son histoire. Le peuple afghan est inspiré par les perspectives d'un avenir sans guerre et sans violence. La nation mérite notre aide alors qu'elle cherche à prendre pleinement en charge son destin.

Un autre problème que connaît l'Afghanistan est la culture accrue des stupéfiants. D'après l'*Afghanistan Opium Survey 2012*, publié début novembre par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la culture totale du pavot a augmenté de 18 % et couvre maintenant 154 000 hectares, alors qu'elle n'en couvrait que 131 000 en 2011. L'ONUDC rappelle que cette augmentation de la culture s'est produite malgré les efforts accrus déployés récemment par le Gouvernement afghan pour détruire les champs de pavot et pour aider les agriculteurs à trouver d'autres sources de revenu. Parallèlement, le rapport signale que les prix de l'opium sont restés relativement élevés tout au long de 2012, un kilogramme d'opium coûtant 196 dollars, ce qui encourage les agriculteurs à développer leur culture du pavot.

Le *Survey* signale avec force que la communauté internationale ne saurait demeurer passive face à ce problème. Les partenaires afghans et internationaux doivent s'engager résolument à repousser la menace posée par la culture et le trafic de drogues, qui alimentent l'extrémisme. À cet égard, nous saluons les initiatives prises pour lutter contre les drogues et l'aide apportée dans ce domaine par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous nous sommes félicités de l'Initiative triangulaire associant l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants dans la région. Nous nous sommes aussi félicités de la tenue de la conférence ministérielle régionale sur la lutte contre les stupéfiants, les 12 et 13 novembre, dont l'objectif était de renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre les stupéfiants. Tout en prenant ces efforts en compte, il faut

encore appliquer des mesures pour apaiser les profondes préoccupations des pays voisins, des pays de transit du trafic de drogues et des pays de destination.

La question des réfugiés pose aussi un problème redoutable, non seulement pour l'Afghanistan mais aussi pour les États voisins et la communauté internationale. Des efforts supplémentaires doivent être déployés afin de rapatrier les réfugiés et de garantir leur réintégration dans la société afghane. À cet égard, nous nous sommes félicités de la Conférence internationale sur une stratégie de recherche de solutions durables pour les réfugiés afghans, qui s'est tenue à Genève en mai, ainsi que du communiqué commun établi à l'issue de la Conférence, dont l'objectif est d'améliorer la durabilité des retours et de continuer à soutenir les pays hôtes.

Aujourd'hui, plus d'un million de réfugiés afghans sont recensés en Iran, et un nombre encore plus grand d'Afghans non recensés vivent également dans notre pays. Les ressortissants afghans bénéficient du système éducatif et sanitaire iranien et reçoivent, entre autres choses, les mêmes subventions que nos propres citoyens. Encore une fois, nous exhortons la communauté internationale à continuer de renforcer et d'accélérer ses efforts en vue de créer des conditions propices au rapatriement durable des réfugiés, ainsi qu'à leur réhabilitation et à leur réinsertion intégrales dans leur patrie.

La Conférence d'Istanbul et la récente série de réunions de haut niveau ont renforcé le partenariat à long terme entre l'Afghanistan et ses voisins, ainsi qu'avec ses partenaires internationaux. Le processus a été cristallisé plus avant à la conférence ministérielle de Kaboul sur la sécurité et la coopération régionale dans le « Cœur de l'Asie », en juin, qui a fait des mesures de confiance une priorité. Ces réunions ont donné l'occasion d'avoir un échange de vues sur la manière d'avancer sur la voie de l'édification d'un Afghanistan stable et prospère. Nous espérons que le mécanisme de confiance défini à la conférence et pendant ses réunions de suivi encouragera une coopération axée sur les résultats entre tous les pays de la région, afin de développer l'infrastructure de l'Afghanistan, conformément aux souhaits de son peuple, et ouvrira une brèche en faveur de la réalisation de l'objectif auquel il aspire depuis si longtemps, à savoir atteindre l'autonomie et une plus grande prospérité économique pour l'Afghanistan. L'ONU a un rôle clef à jouer pour coordonner les efforts internationaux et régionaux à cet égard, et bénéficie de notre plein appui.

Nous estimons que le renforcement des capacités des institutions afghanes doit rester au cœur des efforts déployés par la communauté internationale pour permettre au Gouvernement afghan d'exercer son autorité souveraine dans toutes ses fonctions. Nous sommes convaincus que des efforts régionaux plus cohérents et plus concertés, ainsi que le respect de leurs obligations par les parties prenantes internationales, contribueront à garantir le développement durable de l'Afghanistan et la prospérité de sa population. Édifier une nation pérenne et stable est crucial non seulement pour l'avenir du peuple afghan mais également pour la paix et la stabilité dans la région, en Asie, et dans le monde.

La République islamique d'Iran a toujours accordé un appui sans faille aux efforts de l'Afghanistan pour préserver sa souveraineté nationale, son indépendance et son intégrité territoriale, et pour instaurer une paix et une stabilité durables. Nous espérons que la communauté internationale adhérera au principe d'un processus pris en main et dirigé par les Afghans, et continuera d'accompagner la population et le Gouvernement afghans dans leurs efforts pour parvenir à la paix et la reconstruction et pour atteindre rapidement l'objectif d'un Afghanistan gouverné par les Afghans.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : La Slovaquie est heureuse de s'être portée coauteur du projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/67/L.16). Nous remercions l'Allemagne d'avoir piloté les négociations et d'avoir facilité le consensus sur le projet de résolution, qui nous l'espérons sera adopté sous peu. Nous estimons qu'il représente un message d'encouragement renouvelé pour les autorités et la population afghanes, ainsi qu'un engagement de la part de la communauté internationale. Le texte couvre toutes les facettes des accomplissements du pays, tout en prenant acte des difficultés qui persistent.

La Slovaquie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Je voudrais également mettre en relief certains aspects de la question auxquels mon pays attache une importance particulière.

L'Afghanistan reste une priorité opérationnelle de premier plan pour la République slovaque. Nos troupes continueront d'y être déployées aussi longtemps que la situation l'exigera. Pour aider à développer les forces de sécurité afghanes, le Conseil national de la République slovaque a adopté un nouveau mandat qui proroge notre participation à la Force internationale d'assistance à la sécurité jusqu'en 2014. Nous procédons également au

remaniement de nos forces afin qu'elles soient à même de mieux réagir et de s'adapter à l'évolution de la situation. Nous réduisons nos contingents d'ingénieurs et de gardes et déployons un plus grand nombre d'instructeurs, de mentors et de forces spéciales. Ces changements visent principalement à constituer et à déployer, d'ici à mai 2014, un groupe d'opérations spéciales qui conseillera l'armée et la police afghanes.

Nous devons par ailleurs continuer à mettre en place des Forces nationales de sécurité afghanes fonctionnelles et crédibles. Maintenant que les Forces nationales de sécurité ont quasiment atteint les effectifs prévus, il est crucial de s'attacher à leur qualité. De notre point de vue, la principale difficulté provient des attentats commis par des éléments de la police ou de l'armée afghanes, qui ont de multiples effets néfastes sur l'ensemble de la situation. La République slovaque est prête à envisager la possibilité de dépêcher des experts civils dans la région si le besoin s'en fait sentir. Notre législation nationale sur le sujet, qui permet à des experts civils d'être envoyés pour participer à des activités de gestion de crise internationale en dehors du territoire national slovaque, est entrée en vigueur cette année.

Hormis notre engagement dans le domaine de la paix et de la sécurité, nous sommes en train de renforcer toutes les composantes de notre assistance globale à l'Afghanistan, qui compte parmi les trois programmes-pays prioritaires de l'aide publique au développement slovaque. Pour un tableau plus objectif, le montant d'aide que nous versons doit être considéré au regard de la taille de notre pays.

Nous sommes conscients que l'Afghanistan aura encore besoin de l'aide de la communauté internationale après 2014. L'attention s'est, à juste titre, focalisée sur l'élaboration de plans à plus long terme, et les engagements sont en place pour aider l'Afghanistan à recouvrer son autonomie sur le plan politique ainsi que dans les domaines de la sécurité et du développement. Pour citer quelques exemples de l'engagement slovaque, depuis 2004, nous avons approuvé 22 projets pour l'Afghanistan, afin de construire des écoles dans les zones rurales, de garantir l'éducation des femmes et des filles ou encore d'appuyer les petites entreprises, la télédiffusion locale, le renforcement des capacités et la société civile.

Le Gouvernement de la République slovaque a déjà approuvé un allègement de l'ensemble de la dette afghane, et il est prêt à honorer l'engagement qu'il a pris cette année à la Conférence de Tokyo, et qu'il a

d'ailleurs renouvelé à plusieurs reprises par les canaux bilatéraux. Nous sommes disposés à maintenir le niveau et les modalités de notre aide dans les années à venir, tout en insistant sur le secteur des soins de santé et le développement socioéconomique et des zones rurales, et en renforçant les institutions de la société civile et du secteur de la sécurité. Nous estimons que des projets ciblés, bien coordonnés et conformes aux priorités du Gouvernement afghan nous permettront d'améliorer la vie quotidienne de la population afghane. Peu à peu, nous contribuons à atteindre notre objectif à tous : un pays sûr, stable et prospère.

Pour terminer, je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée de remercier sincèrement le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Kubiš, pour le travail remarquable que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan effectue avec dévouement. Nous encourageons la population et le Gouvernement afghans à resserrer leurs relations avec l'ONU et à tirer pleinement parti du potentiel que recèle la coopération avec l'Organisation. Nous estimons que le rôle charnière de l'ONU reste un élément clef pour la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

M. Husain (Canada) : Le Canada est heureux d'être coauteur du projet de résolution qui nous est présenté aujourd'hui sur la situation en Afghanistan (A/67/L.16). Nous remercions la mission allemande d'avoir coordonné le processus.

L'année écoulée a été particulièrement importante en ce qui a trait à la transition de l'Afghanistan. Les conférences qui ont eu lieu à Istanbul, Bonn, Kaboul, Chicago et Tokyo ont permis à la communauté internationale de faire la preuve de son engagement à apporter son appui pour assurer la sécurité, la stabilité et le développement à long terme d'un Afghanistan démocratique. De son côté, le Gouvernement afghan s'est engagé à accroître la transparence, la responsabilité, le respect des droits de la personne et la primauté du droit. La résolution de cette année réitère et renforce ces engagements mutuels, et nous sommes encouragés de voir qu'elle sera de nouveau adoptée par consensus. L'atteinte du consensus sur cette résolution revêt une importance particulière durant la phase de transition, puisque le succès de cette dernière repose sur la coopération et l'appui de tous les partenaires de l'Afghanistan.

La résolution de cette année reconnaît le rôle de la communauté régionale dans la transition et fait appel aux pays voisins de l'Afghanistan pour qu'ils accroissent

leur coopération dans la lutte contre les Taliban. Le paragraphe 83 plus particulièrement, souligne le rôle crucial que la coopération régionale joue dans la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement socioéconomique de l'Afghanistan, tandis que le paragraphe 85 reconnaît l'importance de renforcer les liens de confiance et de coopération entre l'Afghanistan, les pays voisins et les partenaires régionaux pour qu'ils luttent ensemble contre les Taliban, Al-Qaïda et d'autres extrémistes. Ces groupes incluent l'Émirat islamique d'Afghanistan, autrement dit les Taliban, Al-Qaïda, les Chouras de Quetta et de Peshawar et le réseau Haqqani.

(l'orateur poursuit en anglais)

Ces termes reflètent clairement le rôle crucial que jouent les voisins de l'Afghanistan dans la stabilité et la prospérité à long terme du pays. En effet, ceux qui n'appuient pas la stabilité en Afghanistan vont à l'encontre des intérêts de la paix et de la liberté mais également de la résolution 1368 (2001) du Conseil de sécurité. Le Canada insiste aussi sur l'importance de l'organisation d'élections libres et régulières en Afghanistan. Nous constatons que le Gouvernement afghan a déjà pris des mesures pour réformer le système électoral, dans l'espoir de faire en sorte que les futures élections soient démocratiques, transparentes, crédibles et ouvertes à tous. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Nous exhortons le Gouvernement afghan à agir sans attendre pour continuer de renforcer sa législation et ses processus électoraux afin de veiller à ce que les irrégularités et les tentatives de fraude qui ont eu lieu lors des précédentes élections présidentielles et parlementaires ne se reproduisent pas. Nous invitons aussi la communauté internationale et les donateurs en Afghanistan à s'efforcer d'empêcher la fraude avant, pendant et après les élections, ce qui garantira que le peuple afghan a son mot à dire concernant l'avenir de son pays et que l'indécision n'empêchera pas le Gouvernement afghan de répondre aux demandes de la société civile et des acteurs politiques légitimes.

La transparence et la responsabilité seront essentielles tandis que nous nous dirigeons vers la transition, afin de garantir que l'assistance internationale est fournie de façon responsable, efficace et effective. Le Canada rappelle qu'il attend du Gouvernement afghan qu'il fasse bon usage de l'assistance fournie par la communauté internationale et obtienne des résultats tangibles. Plus particulièrement, l'Afghanistan doit honorer l'engagement qu'il a pris à la Conférence

de Tokyo de lutter contre la corruption et d'accroître la transparence dans le but de mettre en place une administration publique plus efficace et plus responsable aux niveaux national, provincial et local.

M^{me} Murmokaite (Lituanie) *(parle en anglais)* : Je voudrais remercier le Secrétaire général du rapport crucial qu'il établit régulièrement sur la situation en Afghanistan. Je remercie aussi l'Allemagne et ceux qui se sont portés coauteurs du projet de résolution A/67/L.16. Nous espérons qu'il sera adopté par consensus.

Je voudrais réaffirmer toute l'importance que nous attachons à l'action menée par les Nations Unies en Afghanistan. Étant donné la restructuration de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la diminution des ressources, il est nécessaire d'avoir un débat permanent sur le rôle et les responsabilités de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan.

Nous nous félicitons que le Gouvernement afghan et la communauté internationale aient renforcé les engagements qu'ils ont pris en faveur du partenariat et de la responsabilité mutuelle à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan. À Tokyo, la Lituanie avait réaffirmé une nouvelle fois sa détermination à continuer d'apporter appui et assistance à l'Afghanistan dans la perspective de l'échéance de 2014 et au-delà. Au cours des sept dernières années, la Lituanie a versé environ 4,5 millions d'euros pour le financement d'une large gamme de projets. Nous sommes décidés à maintenir notre aide au développement à son niveau actuel et à appuyer les efforts de renforcement des capacités civiles et militaires une fois la transition achevée. L'éducation, les soins de santé, la bonne gouvernance et l'état de droit sont quelques-uns des domaines dans lesquels le Gouvernement afghan a accompli beaucoup de progrès et qui restent déterminants pour l'avenir du pays. Nous continuerons de travailler avec les autorités afghanes pour renforcer les capacités administratives, promouvoir le développement rural, appuyer l'autonomisation des femmes et consolider la société civile.

Mon pays est déterminé également à continuer d'appuyer énergiquement la réforme et la poursuite de la mise en place d'une force de police civile et d'institutions garantes de l'état de droit durables, par le truchement de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan. La Lituanie continuera de contribuer à cette mission. La Mission, qui fait partie intégrante de l'action internationale plus large menée pour réformer la Police nationale afghane, travaille à cette fin en lien étroit avec les partenaires clés, comme par exemple l'Organisation

des Nations Unies. Notre objectif est de s'assurer que cette action produise des résultats substantiels dans les provinces du pays. Nous sommes convaincus que les forces de sécurité nationales afghanes sont capables de maintenir la sécurité dans leur pays, comme elles ont la charge et le droit de le faire.

Depuis 2010, la Lituanie a axé ses efforts sur la fourniture d'une formation et d'une assistance aux forces provinciales de sécurité afghanes. Conformément à l'objectif de transférer la pleine responsabilité de la sécurité aux Afghans d'ici à la fin de 2014, mon pays continuera d'épauler l'Afghanistan alors qu'il s'achemine vers l'autonomie et la sécurité. À cet égard, notre gouvernement a décidé d'allouer 500 000 dollars par an d'aide aux forces de sécurité nationales afghanes pendant une période de trois ans, de 2015 à 2017.

L'Afghanistan doit maintenir le rythme des réformes. Le développement et la mise en œuvre sans heurts des programmes prioritaires nationaux, le renforcement de la transparence et de la responsabilité, la lutte contre la corruption et le respect des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et leur autonomisation, restent des éléments fondamentaux pour que l'assistance internationale et les efforts nationaux de transformation donnent des résultats. La prospérité et la sécurité s'accroissent quand les voisins se font confiance mutuellement. La Lituanie encourage les efforts que déploient les Afghans pour renforcer la coopération internationale par l'intermédiaire du Processus d'Istanbul qu'ils dirigent. En septembre 2012, mon pays a accueilli une conférence internationale sur le thème « l'Afghanistan et la région : approches pratiques en matière de développement durable », qui a réuni des participants de haut niveau venus d'Afghanistan, d'Asie centrale et du Sud et de la région nordique et balte.

Cette conférence a été l'occasion de mettre en commun les meilleures pratiques et les exemples réussis d'intégration et de coopération régionales. L'une des conclusions tirées par les participants à la conférence est que des accords de libre-échange sont indispensables entre l'Afghanistan et ses plus proches voisins. Ainsi les acquis enregistrés au niveau national dans le domaine de l'éducation pourraient être consolidés grâce à un réseau régional d'universités. Des projets régionaux dans les domaines de l'énergie, des communications, de la gestion des frontières, de l'environnement et autres permettraient de relier les communautés et les populations. Une presse et des médias libres restent aussi indispensables pour favoriser la compréhension

et le sentiment d'appartenance à une communauté. Le dialogue régional doit être mû par les perspectives d'avenir et non par l'histoire ancienne.

En conclusion, notre engagement en faveur de l'Afghanistan et notre appui à la stabilité, à la sécurité et au développement de ce pays restent inébranlables, aujourd'hui et après la période de transition.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose exprimer les remerciements de l'Inde au Président de l'Assemblée pour avoir organisé le présent débat. Je saisis aussi cette occasion pour féliciter la délégation allemande d'avoir coordonné de façon excellente les négociations intergouvernementales qui ont abouti au projet de résolution annuel sur la situation en Afghanistan. Comme nous l'avons fait ces dernières années, nous sommes heureux de nous porter coauteur du projet de résolution A.67/L.16, traditionnellement adopté par consensus.

De grandes conférences internationales et régionales sur l'Afghanistan ont été organisées au cours de l'année écoulée dans le contexte de la transition en cours dans le domaine de la sécurité. La communauté internationale a réaffirmé son attachement à la paix, à la sécurité et au développement en Afghanistan aux Conférences de Bonn, de Chicago et de Tokyo, ainsi qu'au niveau régional à Istanbul et à Kaboul.

Étant donné que le Gouvernement afghan assumera la responsabilité de la sécurité et de la gouvernance après le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) d'ici à la fin de 2014, nous nous félicitons que 16 milliards de dollars d'aide financière jusqu'à 2015 aient été promis à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, et que la communauté internationale se soit engagée à maintenir jusqu'en 2017 le même niveau d'appui ou presque que pendant la décennie écoulée. Dans le même temps, nous sommes conscients que ces chiffres servent de référence – sont un montant minimal – pour que l'Afghanistan puisse se suffire.

Le Sommet de Delhi sur l'investissement en Afghanistan du 28 juin, accueilli par l'Inde, a fortement contribué à concentrer l'attention de la communauté internationale et de la région sur l'investissement en Afghanistan, qui peut contribuer au développement économique et à la stabilité dans le pays pendant la période de transition.

Pendant cette période de retrait de la FIAS et de mauvaise conjoncture économique, il est en effet inquiétant que l'infrastructure de la terreur soit toujours

intacte dans la région. Le dernier rapport du Secrétaire général note ce qui suit :

« Les conditions sous-jacentes n'ont guère évolué, pas assez pour interrompre un cycle de conflit profondément établi. En outre, la réduction de la présence internationale aura une forte incidence financière dans de nombreuses régions, ce qui pourrait même, au moins à court terme, exacerber les comportements prédateurs. »
(A/67/354, par. 62)

L'Afghanistan continue de faire face à une menace existentielle posée par le terrorisme, qui bénéficie d'un appui idéologique, financier et logistique basé au-delà de ses frontières. La situation sur le plan de la sécurité reste fragile et la diversité, l'étendue et l'intensité des attaques par les Taliban et leurs partisans ont fortement augmenté. Par ailleurs, les bombardements transfrontières des derniers mois ont fortement perturbé le cours normal de la vie et ont provoqué l'indignation de la population. Les forces nationales de sécurité afghanes sont mal équipées pour faire face à ce défi sans une aide importante de la communauté internationale. Nous devons agir de manière concertée pour isoler et supprimer le syndicat du terrorisme qui comporte des éléments d'Al-Qaïda, des Taliban, de Lashkar-e-Taiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes.

Alors que l'Afghanistan va de l'avant en matière de réconciliation nationale, conformément aux critères énoncés dans le communiqué de Kaboul, nous appuyons pleinement les efforts régionaux visant à instaurer la confiance, en tant qu'élément essentiel des efforts internationaux pour appuyer le pays. La coopération et les liens régionaux sont essentiels au progrès politique et économique de l'Afghanistan. Le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » est un pas important dans ce sens. Afin de renforcer cette coopération, l'Inde a assumé un rôle moteur dans l'application de deux mesures commerciales de renforcement de la confiance dans le cadre du Processus d'Istanbul.

Nous sommes tout à fait conscients que la viabilité économique de l'Afghanistan dépend de sa meilleure intégration dans sa région de manière à reprendre son rôle de passerelle entre l'Asie du Sud, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Eurasie. Le développement de l'infrastructure des transports et de dispositifs de transit reliant l'Afghanistan au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, notamment via le port de Chabahar, bénéficierait non seulement à l'Afghanistan, mais aussi à l'ensemble

de la région de l'Asie centrale en créant des liens commerciaux, de transit et d'investissements.

L'Afghanistan et l'Inde partagent depuis longtemps une histoire commune qui remonte à des millénaires. Les deux pays sont des partenaires stratégiques naturels du fait de la géographie et d'une vision commune de paix et de coopération dans la région. Nos relations bilatérales sont étendues, multidimensionnelles et caractérisées par des échanges à haut niveau. Le Président Karzai s'est rendu en Inde au début du mois. Cette visite a été l'occasion de revoir notre relation bilatérale dans son ensemble et de discuter des questions régionales et internationales d'intérêt mutuel. Pendant la visite, le Premier Ministre Manmohan Singh a réaffirmé l'appui de l'Inde à l'Afghanistan en cette période cruciale de transition jusqu'à la fin 2014 et au-delà.

La mise en œuvre de l'accord de partenariat stratégique d'octobre 2011 entre les deux pays a déjà commencé avec la tenue de la première réunion du Conseil du partenariat le 1^{er} mai. Pendant la dernière décennie, l'Inde s'est engagée à verser jusqu'à 2 milliards de dollars d'aide au développement et d'assistance humanitaire. Nous avons réussi à mener des projets parmi les plus économiques et rentables en Afghanistan. L'aide de 500 millions de dollars annoncée par le Premier Ministre de l'Inde en mai 2011 sera déboursée au cours de la période 2012-2015. Les projets à l'étude seront dans la ligne des projets présentés dans le cadre des programmes de priorité nationale du Gouvernement afghan. Le rythme de déboursement et la façon dont l'aide actuelle et à venir de l'Inde sera utilisée seront basés sur les préférences, le degré de commodité et les capacités d'absorption du Gouvernement afghan.

L'Inde reste inébranlable dans son engagement à aider le peuple afghan dans ses efforts pour bâtir une nation pacifique, stable, démocratique et prospère. Nous appuyons le bon travail effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). En pleine période de limitation de la présence des Nations Unies en Afghanistan et de reconfiguration de la MANUA à cause de contraintes budgétaires, il est important de tout faire pour éviter que l'efficacité opérationnelle des Nations Unies n'en souffre.

À l'avenir, nous devons mettre en place des conditions favorables pour que le peuple afghan puisse vivre en paix et en sécurité et décider lui-même de son avenir, sans ingérence extérieure, coercition ou intimidation. La communauté internationale doit continuer de travailler avec une ardeur renouvelée

et de manière concertée pour renforcer les efforts du Gouvernement afghan à la recherche de solutions sans exclusive élaborées par le peuple afghan lui-même.

M. Shin Dong Ik (République de Corée) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient d'emblée à rendre hommage à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, au personnel de la Force internationale d'assistance à la sécurité, aux autres organismes internationaux et à la société civile, qui tous jouent un rôle vital dans l'édification d'un Afghanistan pacifique et démocratique. En 2012, le partenariat entre la communauté internationale et l'Afghanistan s'est encore renforcé, tandis que l'appropriation par le Gouvernement afghan et son rôle croissant en matière de sécurité et de planification économique se sont constamment affirmés.

La communauté internationale a réaffirmé son attachement au peuple afghan au-delà de 2014. Lors du Sommet de Chicago en mai et de la Conférence de Tokyo en juillet, la communauté internationale a pris des mesures pour apporter un soutien financier à long terme au peuple afghan dans ses efforts pour instaurer une paix et une sécurité durables et pour reconstruire son pays.

Pour sa part, à la Conférence de Tokyo, le Gouvernement afghan s'est engagé à devenir plus efficace et plus transparent en matière de gouvernance. Il a également déployé des efforts au cours des derniers mois pour renforcer ses capacités en matière de sécurité et pour formuler sa stratégie de développement. Le Gouvernement de la République de Corée se félicite plus particulièrement du décret présidentiel du 27 juillet relatif à la mise en œuvre des engagements pris par l'Afghanistan au titre de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Nous espérons que des mesures concrètes suivront et que l'on pourra voir des changements positifs sur le terrain. Nous nous félicitons également de la nomination en avril du nouveau Président du Haut Conseil pour la paix, mesure importante dans le cadre du processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans et sous leur contrôle.

Comme l'affirme le Secrétaire général dans son rapport (A/67/354), le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes progresse comme prévu. À ce jour, 75 % de la population afghane vit dans des zones où le Gouvernement afghan assure la sécurité. À la mi-2013, les forces afghanes auront la responsabilité première d'assurer la sécurité dans l'ensemble du pays.

Au moment où nous préparons l'étape importante de la mi-2013, il sera d'autant plus important pour la communauté internationale et le Gouvernement afghan de coopérer étroitement pour que le processus de transition n'entrave pas la paix et la stabilité en Afghanistan. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par le nombre croissant d'attaques commises par des éléments internes, car cela pourrait nuire aux perspectives de stabilité à long terme du pays. Bien que le Gouvernement afghan ait à déployer de réels efforts pour prévenir de telles attaques, l'appui inébranlable de la communauté internationale sera plus nécessaire que jamais.

Dans le même temps, il demeurera essentiel à la réussite de la transition que le Gouvernement continue ses efforts en matière de réforme politique et de bonne gouvernance. Le renforcement de la coopération régionale viendra soutenir la stabilité du pays et les moyens de subsistance du peuple afghan. En outre, eu égard à l'élection présidentielle afghane qui aura lieu en 2014, il est encore plus important d'accomplir des progrès dans le cadre du processus politique.

Le Gouvernement de la République de Corée a activement appuyé le renforcement des capacités de l'Afghanistan, notamment depuis la mise en place d'une équipe provinciale de reconstruction dans la province de Parwan en 2010. Pour poursuivre ces efforts, après sa contribution de 50 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de l'Armée nationale afghane l'année dernière, le Gouvernement coréen versera cette année 50 millions de dollars supplémentaires au Fonds et 50 autres millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan.

C'est dans ce contexte que ma délégation se félicite du projet de résolution relatif à la situation en Afghanistan (A/67/L.16) dont nous sommes saisis aujourd'hui, qui témoigne de la volonté politique de tous les États Membres qui appuient le peuple afghan dans son processus politique et de reconstruction nationale. C'est dans cet esprit que la République de Corée s'est associée aux coauteurs du projet de résolution afin d'affirmer avec force notre appui indéfectible. Je tiens à répéter que la République de Corée demeure déterminée à travailler avec le peuple afghan et son gouvernement, ainsi qu'avec la communauté internationale, à l'édification d'un Afghanistan plus prospère, plus sûr et plus démocratique.

M^{me} King (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite de l'occasion qui lui est

donnée de se porter de nouveau en 2012 coauteur du projet de résolution de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan (A/67/L.16). L'année 2012 aura été une année cruciale pour le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, au cours de laquelle nous avons pris des engagements fermes en faveur de l'avenir de l'Afghanistan. Ce partenariat repose sur des assurances mutuelles entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale, à savoir que le Gouvernement afghan mènera son peuple vers un État stable, sûr et autosuffisant, et que la communauté internationale continuera d'appuyer l'Afghanistan pendant la transition et au-delà.

Comme la Première Ministre de l'Australie, M^{me} Gillard, l'a indiqué dans le discours qu'elle a prononcé devant notre Parlement le mois dernier, l'an 2012 a été marqué par des progrès importants dans la planification au-delà de la transition, avec la mise en place d'un cadre international global d'appui à l'Afghanistan au-delà de 2014. L'Australie a également pris des engagements importants à cet égard. Nous avons conclu des accords importants cette année pour étayer et renforcer nos relations bilatérales. La Première Ministre, M^{me} Gillard, et le Président Karzai ont signé un accord de partenariat global à long terme en mai dernier, qui a établi un vaste cadre de coopération bilatérale au-delà de la transition. En juillet, des ministres afghan et australien ont également signé le Mémoire d'accord sur la coopération pour le développement.

L'Australie a accru son aide financière et au développement au-delà de 2014. Notre aide au développement passera de 165 millions de dollars à 250 millions annuels d'ici à 2015, et nous verserons 100 millions de dollars par an pour assurer le maintien des forces nationales de sécurité afghanes de 2015 à 2017.

Pendant la période de transition, l'Australie continuera d'apporter son appui à l'Afghanistan, en mettant l'accent sur la province d'Uruzgan, où nous dirigeons l'équipe provinciale de reconstruction et où en octobre, nous avons pris le commandement de l'équipe conjointe. Dans le cadre de cette équipe, les soldats, les diplomates et le personnel humanitaire australiens coopèrent et travaillent au quotidien en collaboration avec leurs homologues afghans.

En 2012, le Gouvernement afghan a lui-même pris des engagements importants. Au cours de l'année à venir, l'Afghanistan mettra en œuvre des réformes pour améliorer la gouvernance, préparer les élections

présidentielle et parlementaires de 2014 et 2015, promouvoir les efforts de lutte contre la corruption et promouvoir et protéger les droits de l'homme. Nous nous félicitons de la revitalisation du Haut Conseil pour la paix et de ses efforts pour œuvrer en faveur d'une solution politique, notamment grâce au Programme afghan pour la paix et la réintégration. La communauté internationale, notamment l'ONU, doit jouer un rôle clef à l'appui de ces efforts, et le processus de paix doit inclure toutes les catégories de la société afghane et permettre la participation active des femmes.

L'Australie se félicite de l'accord conclu entre l'Afghanistan et la communauté internationale consacré par l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. La mise en œuvre de ces buts et principes doit guider notre partenariat au cours de l'année prochaine, en 2014 et pendant toute la prochaine décennie.

L'Afghanistan a déjà accompli des progrès manifestes. Nous nous félicitons de l'annonce par la Commission électorale indépendante, approuvée par le Président Karzai, que l'élection présidentielle se tiendrait la 5 avril 2014. Une élection présidentielle crédible, inclusive et transparente sera essentielle à la transition politique en Afghanistan et entérinera les progrès importants réalisés au cours de la décennie écoulée.

Nous nous félicitons que le projet de résolution de l'Assemblée générale dont nous sommes saisis salue les progrès récents. Il met néanmoins en lumière, de manière réaliste, les défis auxquels l'Afghanistan et la communauté internationale continuent de se heurter. Au niveau le plus fondamental, nous devons continuer de veiller à ce que l'Afghanistan ne redevienne jamais un refuge pour le terrorisme international. Nous avons tous intérêt à prévenir la rechute de l'Afghanistan dans le terrorisme international.

Nous devons également poursuivre la lutte contre le trafic de stupéfiants. Nous devons persévérer dans nos efforts pour promouvoir la coopération régionale par le biais d'organes tels que le groupe de pays du Cœur de l'Asie. Et nous devons continuer d'encourager la mise en œuvre de réformes anti-corruption.

L'Australie se félicite de l'accent mis dans le projet de résolution sur l'appui aux efforts de l'Afghanistan pour protéger les droits de l'homme, notamment ceux des femmes et des filles, pour organiser des élections et, bien sûr, assurer la sécurité de tout le peuple afghan. Tous ces efforts seront dirigés par les Afghans, comme

le projet de résolution le souligne à juste titre. Mais il montre également l'appui constant de la communauté internationale aux efforts de l'Afghanistan.

L'ONU continue de jouer un rôle crucial dans le développement et la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Nous saluons le rôle central joué par l'ONU dans la coordination des efforts internationaux à l'appui des droits de l'homme, de la gouvernance et de l'état de droit, des préparatifs des élections, de l'aide humanitaire, des programmes de réinsertion et de la lutte contre les stupéfiants.

Nous nous félicitons une fois encore des assurances données par le Secrétaire général dans son rapport trimestriel (A/67/354) selon lesquelles, malgré la reconfiguration de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), doublée d'une réduction importante de ses ressources, l'engagement de l'ONU vis-à-vis de l'Afghanistan demeure inébranlable. L'Australie continue d'appuyer vigoureusement le mandat de la MANUA.

Mon Gouvernement a fait du développement et de la stabilité de l'Afghanistan ses priorités. Le mandat de l'Australie au Conseil de sécurité coïncidera avec la période cruciale de la transition en Afghanistan et avec nos efforts soutenus pour mettre en œuvre un cadre global pour l'avenir de l'Afghanistan. L'Australie reste déterminée à travailler avec le Gouvernement et le peuple afghans et ses partenaires internationaux pour parvenir à l'objectif commun d'un Afghanistan pacifique, sûr et stable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur le point 38 de l'ordre du jour. L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/67/L.16.

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Botnaru (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je signale que, depuis la présentation du projet de résolution A/67/L.16, les pays suivants se sont ajoutés à la liste de ses coauteurs : Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Chine, Érythrée, Grèce, Haïti, Indonésie, Malte, Micronésie, Maroc, Nouvelle-Zélande, Palaos, Pérou, Philippines, Serbie, Suisse, Turkménistan, Royaume-Uni, République-Unie de Tanzanie et Ouzbékistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/67/L.16?

Le projet de résolution A/67/L.16 est adopté (résolution 67/16).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 38 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 h 20.